



ADVSEA

Association Départementale de Vaucluse
pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

PREVENTION SPÉCIALISÉE TERRITORIALISÉE

PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF

Rapport d'activité

2023



Service de Prévention spécialisée Territorialisée

PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF

641 chemin de Montfavet

84140 MONTFAVET

04 90 31 36 72

spst@advsea84.asso.fr

| Commentaires | Validation/ présentation |
|--|---|
| Bilan d'activité élaboré avec l'ensemble du personnel du service et l'assistance du Siège de l'ADVSEA. | Conseil d'administration du 24/04/2024 |

| | |
|---|-----------|
| I. INTRODUCTION | 4 |
| II. LE SOCLE IDENTITAIRE..... | 5 |
| II.1. cadres juridique et conventionnel..... | 5 |
| II.2. Rappel de la mission et des objectifs | 6 |
| III. ÉVALUATION GENERALE DE L'ACTIVITE | 7 |
| III.1. Elements quantitatifs | 7 |
| III.1.1. GPEC (mouvement du personnel, formation...) | 7 |
| III.1.2. Moyens matériels | 8 |
| III.1.3. Statistiques : Les jeunes connus et accompagnés en 2023 | 8 |
| III.2. L'INTERVENTION EDUCATIVE EN 2023 | 10 |
| III.2.1. Prévenir le décrochage et la rupture scolaire..... | 10 |
| III.2.2. Contribuer à la prévention de la délinquance | 10 |
| III.2.3. Appréhender les problématiques de santé dont les conduites addictives | 11 |
| III.2.4. Traiter les problématiques de marginalisation et d'inadaptation sociale..... | 11 |
| IV. ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ PAR TERRITOIRES..... | 12 |
| IV.1. AVIGNON | 12 |
| IV.1.1. Moyens humains et matériels | 12 |
| IV.1.2. Contexte d'intervention..... | 12 |
| IV.1.3. Les jeunes accompagnés | 13 |
| IV.1.4. L'intervention éducative..... | 13 |
| IV.1.5. Perspectives 2024 | 18 |
| IV.2. LE PONTET | 19 |
| IV.3. SORGUES..... | 23 |
| IV.4. BOLLENE | 27 |
| IV.5. ORANGE | 33 |
| IV.6. CAVAILLON..... | 39 |
| IV.7. APT..... | 43 |
| IV.8. ISLE SUR LA SORGUE..... | 47 |
| V. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES..... | 51 |

I. INTRODUCTION

Après une année 2022 traversée par de nombreux mouvements de personnel, tant chez les cadres qu'au sein des équipes éducatives, l'année 2023 a débuté avec la volonté affirmée de consolider et stabiliser les équipes.

Deux chefs de service issus du terrain ont pris leurs fonctions en mars-avril 2023 afin de compléter l'équipe d'encadrement et une nouvelle directrice a été recrutée dans la foulée pour une prise de fonction effective au 1^{er} août.

Plusieurs situations individuelles ont été accompagnées par le service RH au cours de l'année afin de permettre à certains salariés de poursuivre leur évolution professionnelle dans les meilleures conditions. 8 recrutements en CDI ont permis de pourvoir les postes vacants ou de pérenniser des postes en CDD et des recrutements en CDD ont aidé à soutenir les équipes impactées par des absences longues (notamment les équipes d'Avignon, Bollène et Cavaillon).

Sur le terrain, et malgré ces mouvements, les professionnels ont poursuivi leur travail au bénéfice des jeunes et des familles. La consolidation de l'équipe d'encadrement a permis de réactiver le partenariat, ce qui s'est matérialisé par l'organisation de nombreuses rencontres dès le printemps, notamment avec les EDeS. Cela a également permis d'insuffler, en interne, une nouvelle dynamique de service et la définition d'axes de travail communs. Les besoins identifiés et exprimés portent notamment sur la nécessité d'harmoniser les pratiques et contribuer à la définition et à la formalisation d'une culture commune. Plusieurs travaux seront organisés en 2024 pour permettre de travailler sur ces questions et favoriser la cohérence et la valorisation des actions menées sur le terrain.

Parallèlement aux missions habituelles de la Prévention Spécialisée, le service porte, à la demande du département et de l'Etat, un projet de médiation dans les collèges orienté vers la prévention du décrochage scolaire. Ce projet consiste à soutenir l'actions des éducateurs auprès des collégiens et collégiennes par l'intervention de médiatrices qui axent, quant à elles, leur travail auprès des parents. Cette action conjointe et coordonnée se déploie dans et autour de trois collèges avignonnais classés Rep+.

Soucieux d'inscrire nos actions dans une démarche réflexive et constructive, le service poursuit sa participation active à différents réseaux et groupes de travail, au niveau local au sein des territoires mais également au niveau du département (Comité de pilotage sur la prostitution des mineur/mineurs) ou de manière plus large au sein du comité local du CNLAPS Arc-Méditerranée qui réunit les principaux acteurs de la Prévention Spécialisée du bassin méditerranéen. Plusieurs salariés ont par ailleurs participé à deux colloques nationaux :

- « Journées Nationales de la Prévention spécialisée : 50 ans d'action éducative » (CNLAPS)
- « Genre et sexualité : mode d'emploi pour la prévention spécialisée » (CNAPE)

II. LE SOCLE IDENTITAIRE

II.1. CADRES JURIDIQUE ET CONVENTIONNEL

AUTORISATION | Conseil départemental

NOMBRE D'ETP | 32,75

OUVERTURE | continue

PUBLIC : Mineurs, jeunes majeurs, familles

L'intervention de prévention spécialisée de l'ADVSEA remonte au 18 mai 1973, date du premier agrément préfectoral qui portait sur une mission de prévention socio-éducative dans le quartier de Monclar Sud et auprès de la population gitane.

Le service s'est ensuite progressivement déployé sur le département et s'installe en 1987-1988 sur le site de la Verdière.

En 1991, une première convention est signée avec le Conseil Général du Vaucluse, suivie du déploiement en 2002 du service qui devient désormais « Prévention spécialisée territorialisée », ce qui entrainera augmentation conséquente du personnel.

Le cadre d'intervention du service et son financement est défini par une convention signée par le Conseil départemental de Vaucluse (Convention en vigueur du 01.07.2022 au 31.12.2023).

Les équipes éducatives interviennent aujourd'hui dans 8 communes du Vaucluse réparties en trois secteurs :

- **Secteur Centre** : Avignon, Le Pontet, Sorgues
- **Secteur Nord** : Orange, Bollène
- **Secteur Sud** : Cavaillon, Apt, Isle-sur-la-Sorgue

📌 Structure architecturale



Le siège du service de Prévention Spécialisée est installé à Montfavet, sur le site de la Verdière, au sein d'un parc boisé de 6 hectares. Il y accueille la direction du service et l'équipe administrative.
Les équipes éducatives disposent de locaux de proximité implantés dans les différentes communes d'intervention.

PÔLE SOCIO ÉDUCATIF | Prévention spécialisée territorialisée 32.75 ETP

Direction 1

Secrétariat 3

Comptable 1

Services généraux 1

Educateur technique 1

Secteur Centre 10.75 ETP

Cheffe de service 1
Équipe Avignon 5,75
Équipe Sorgues 2
Équipe Pontet 2

Secteur Nord 7 ETP

Chef de service 1
Equipe Bollène 3
Equipe Orange 3

Secteur Sud 8 ETP

Cheffe de service 1
Equipe Cavaillon 3
Equipe Apt 2
Equipe Isle-sur-Sorgue 2

II.2. RAPPEL DE LA MISSION ET DES OBJECTIFS

SPST

➤ Mission et types de prises en charge

Les missions du service de prévention sont inscrites dans le code de l'action sociale et des familles et s'inscrivent dans le cadre de la protection de l'enfance, en lien avec les orientations départementales de Vaucluse définies dans le schéma départemental.

Le service exerce une mission éducative en direction des jeunes âgés de 11-24 ans, visant à « *Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, ..., prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles* ».

Le type d'accompagnement est, dans le cadre d'un mandat global territorial (conventionné par le Conseil Départemental 84), une démarche éducative visant à « *aller vers* » les jeunes, sur leurs lieux de vie et à susciter leur adhésion à une offre d'accompagnement éducatif.

Les projets éducatifs s'exercent par la mise en synergie de quatre modes d'intervention en direction des jeunes :

- La présence sociale : travail de rue, permanences dans un local, chez des partenaires...
- Les accompagnements éducatifs individualisés
- Les actions collectives : chantiers éducatifs, actions d'utilité sociale, ateliers éducatifs, camps, sorties...
- Les actions partenariales de Développement Social Local : événements ludo-éducatifs, manifestations locales

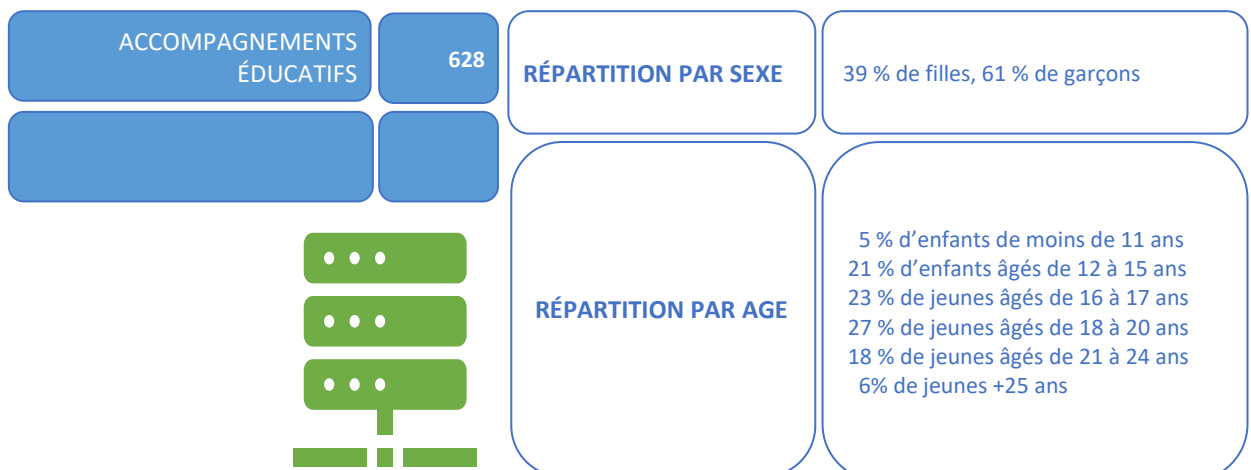
L'action éducative est à la fois individuelle et collective dans la mesure où elle mobilise le jeune mais aussi son entourage.

➤ Objectif du service

Convention du 01/07/2022 au 31/12/2023

- Prévenir le décrochage et la rupture scolaire
- Contribuer à la prévention de la délinquance
- Appréhender les problématiques de santé dont les conduites addictives
- Traiter les problématiques de marginalisation et d'inadaptation sociale dont les décrocheurs de l'ASE.

Chiffres clés 2023



III. ÉVALUATION GENERALE DE L'ACTIVITE

III.1. ELEMENTS QUANTITATIFS

III.1.1. GPEC (MOUVEMENT DU PERSONNEL, FORMATION...)

Le service est conventionné à hauteur de 32.75 ETP dont :

- 1 directrice à temps plein ;
- 3 chefs de service ;
- 4 postes administratifs dont 1 comptable ;
- 1 ETP services généraux ;
- 23,75 postes éducatifs dont 1 éducateur technique spécialisé.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel :

- 8 recrutements ou passages en CDI ;
- 2 départs ;
- 13 CDD, principalement des remplacements d'arrêt maladie.

| | |
|--|---|
| Direction | <ul style="list-style-type: none"> • Départ d'Eric BIRLING et suppression du poste de directeur adjoint au profit d'un poste de direction à temps plein ; prise de fonction de Mélanie FABRE en tant que directrice du Pôle Socio-éducatif au 1^{er} aout 2023. |
| Equipe d'encadrement | <ul style="list-style-type: none"> • Prise de fonction de Fatima BELQISSI et Emmanuel BEDIN en tant que chefs de service au printemps 2023, deux recrutements internes qui permettent de compléter l'équipe d'encadrement (3ETP). |
| Equipe administrative et services généraux | <ul style="list-style-type: none"> • Départ d'une secrétaire en aout 2023 et recrutement dans la foulée. • Un poste à temps partiel reste à pourvoir (services généraux 0.32 ETP). |
| Personnel éducatif | <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs arrêts maladie de longue durée ont émaillé la vie des équipes, en particulier sur le premier semestre 2023. Le service a fait le choix de remplacer les personnels absents mais cette volonté se heurte aux difficultés de recrutement auxquelles le secteur est confronté. Au 31 décembre, seuls 2 salariés restent en arrêt maladie long. |
| Accueil Stagiaires et alternants | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de 2 stagiaires en 3ème année de formation éducateur spécialisé (avril 2023 à avril 2024) |

En 2023, le plan de développement des compétences a permis de financer :

- 2 formations collectives ;
- 1 formation CAFERUIS (adaptation au poste d'une cheffe de service recrutée en 2023).

Par ailleurs, une formation DEIS est financée dans le cadre du Dispositif Transition Pro.

| FORMATIONS COLLECTIVES | Financements | Intitulé de la formation | Nombre de personnes | Nombre de jours |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---|-----------------|
| | Plan de développement des compétences | | Accompagner l'utilisation du logiciel TRAJECT | 27 salariés |
| Plan de développement des compétences | | Equipier de Première intervention – Evacuation | 9 salariés | 1 journée |

Les salariés ont pu participer à **8 colloques** et journées d'études :

| COLLOQUES – JOURNEES ETUDES | Intitulé de la formation | Nombre de personnes | Nombre de jours |
|---|---|---------------------|-----------------|
| | CNAPE : Genre et sexualité mode d'emploi pour la prévention spécialisée | | 3 |
| CNLAPS : Journées Nationales Prévention spécialisée : 50 ans d'action éducative | | 6 | 2 |
| CODES : la promotion de la santé sexuelle pour toutes et tous | | 7 | 1 |
| CFPPA : jardins thérapeutiques | | 1 | 5 |
| L'enfant exposé aux VIF et numérique | | 4 | 1 |
| LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : lutte contre les discriminations | | 6 | 1 |
| CODES : restaurer la confiance par les mets et les mots | | 1 | 2 |
| IFME : journées études sur les addictions | | 1 | 1 |

III.1.2. MOYENS MATÉRIELS

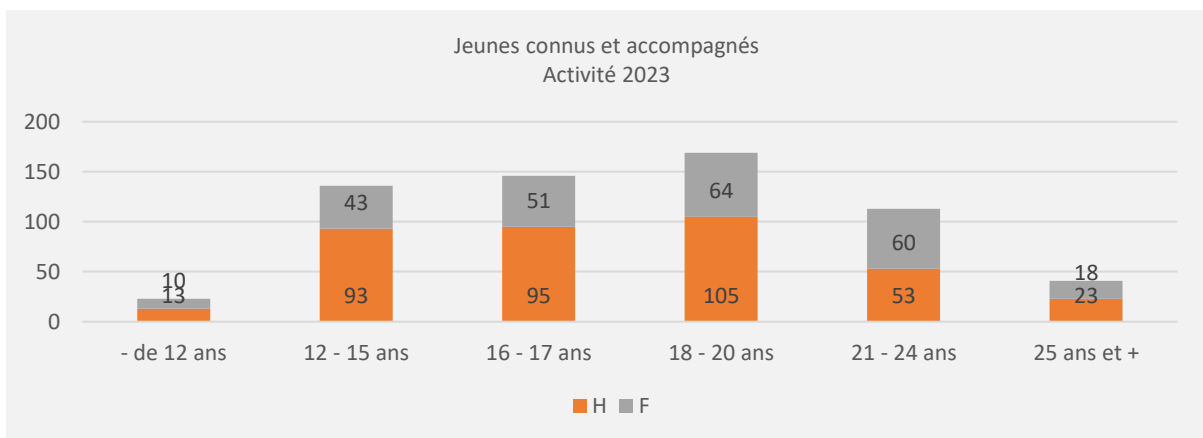
Le siège du service situé sur le site de la Verdière n'a pas fait l'objet de gros travaux d'entretien cette année à l'exception de travaux d'électricité (retrait de câbles, installation de plafonniers dans deux bureaux). Les espaces extérieurs dédiés au maraichage sont un support précieux pour les actions collectives (chantiers éducatifs et pédagogiques). Ils n'ont pas fait l'objet d'aménagements spécifiques cette année. Deux véhicules neufs ont été acquis en 2023 ce qui permet de renouveler en partie une flotte vieillissante. Un état des lieux de la flotte actuelle et des besoins est en cours et la cession de plusieurs véhicules est prévue début 2024. Le service dispose de 2 véhicules de type 9 places dédiés au transport du public. Ces véhicules sont âgés de 12 et 14 ans et nécessitent d'être remplacés très prochainement.

III.1.3. STATISTIQUES : LES JEUNES CONNUS ET ACCOMPAGNÉS EN 2023

En 2023, le service a connu et accompagné **628 jeunes** dont **327 nouveaux**. 88 d'entre eux étaient identifiés en fin d'accompagnement à la fin de l'année. Les filles représentent **39%** des jeunes accompagnés (**246**) contre **61%** de garçons (**382**). Près de la moitié des jeunes accompagnés étaient mineurs (**305 jeunes**).

Répartition par tranches d'âge :

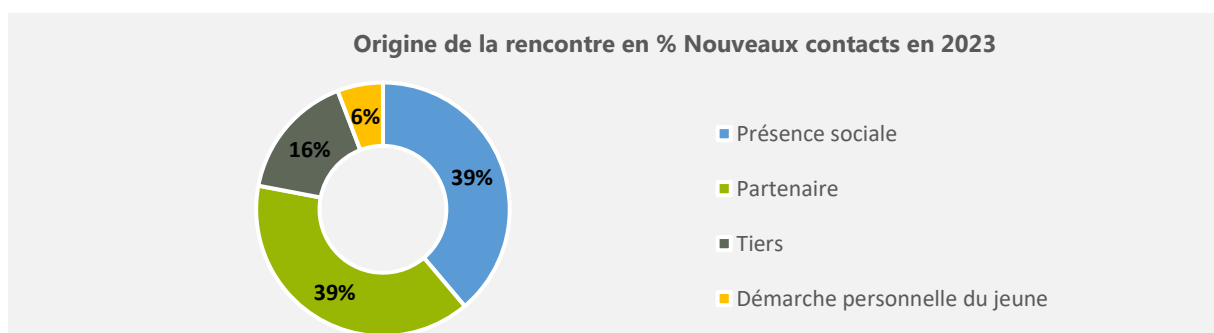
- **23** avaient 11 ans et moins
- **136** étaient âgés entre 12 et 15 ans
- **146** étaient âgés entre 16 et 17 ans
- **169** avaient entre 18 et 20 ans
- **113** avaient entre 21 et 24 ans
- **41** avaient 25 ans ou plus



L'origine de la rencontre : le travail de rue et les orientations partenaires

Parmi les 327 jeunes nouvellement rencontrés en 2023 :

- **128** ont été orientés par des partenaires ;
- **127** ont été rencontrés pendant les temps de présence sociale ;
- **53** ont été orientés par des tiers ;
- **19** jeunes ont fait la démarche personnelle de contacter l'équipe.



On constate que les jeunes orientés par des partenaires sont aussi nombreux que les jeunes qui sont rencontrés en présence sociale (démarche d'aller vers). Les orientations par des partenaires sont de plus en plus fréquentes et peuvent concerner plusieurs cas de figure, principalement :

- L'orientation de collégiens par les établissements scolaires (assistante de service social ou équipe éducative) : des jeunes en risque de décrochage scolaire qui rencontrent et, parfois, cumulent des difficultés diverses qui viennent empêcher le bon déroulement de leur scolarité ;
- L'orientation par les Missions Locales qui nous sollicitent pour des jeunes qui, tout en étant en capacité de se présenter auprès de certaines structures, cumulent des difficultés qui ne leur permettent pas d'intégrer directement les dispositifs sollicités. Cela interroge, d'une part sur la complexification des situations, et, d'autre part, sur les limites ou l'inadaptation de certains dispositifs aux profils de certains jeunes ;
- Nous sommes également sollicités par les EDeS ou des structures habilitées (AEMO) pour des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection mais n'y adhérant pas ou proche d'une fin de mesure. L'intervention de l'équipe de Prévention peut permettre de soutenir l'exercice de la mesure en faisant le trait d'union entre le jeune, la structure mandatée et son environnement et/ou garantir la continuité de l'accompagnement dans les périodes où le jeune est fuyant.

Ces nombreuses orientations témoignent de la richesse du maillage partenarial et de l'identification des équipes de prévention spécialisée en tant que ressource mobilisable mais questionnent sur l'inadéquation croissante entre les besoins et profils des jeunes et les dispositifs qui leur sont dédiés ainsi que sur l'évolution de nos pratiques. Les situations qui nous sont adressées sont relativement nombreuses, complexes et chronophages et nous devons rester vigilants pour maintenir un équilibre dans nos modes d'intervention. Il est important de préserver notre capacité à aller vers les jeunes les plus en marge par le biais du travail de rue et des supports éducatifs permettant l'accroche de ces jeunes éloignés.

Demandes initiales exprimées :

Parmi les 327 nouveaux contacts, 274 jeunes exprimaient une demande ou un besoin au moment de la rencontre. Ces demandes concernent principalement :

- La Santé (97 jeunes) ;
- L'insertion professionnelle (87 jeunes) ;
- La scolarité (68 jeunes).

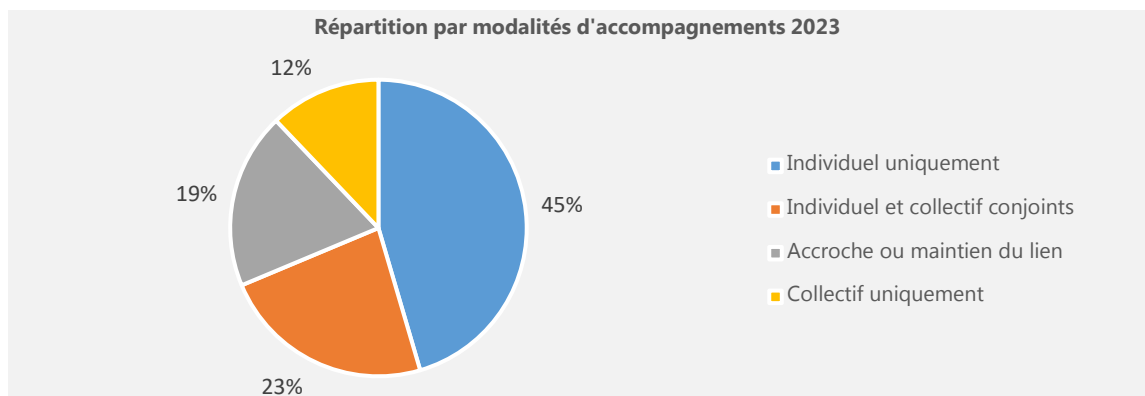
Les questions relatives à l'accès aux loisirs au sport et à la culture (65 jeunes) ainsi que les relations intra-familiales (51 jeunes) sont également des thèmes qui reviennent fréquemment.

Répartition par modalités d'accompagnement :

Les accompagnements individuels sont largement majoritaires et concernent 432 jeunes en 2023.

Sur les 628 jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **285** des jeunes étaient accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **147** bénéficiaient d'actions éducatives individuelles et collectives ;
- **121** étaient en *accroche* ou en *maintien du lien* ;
- **75** étaient accompagnés sur du collectif uniquement.



III.2. L'INTERVENTION EDUCATIVE EN 2023

L'action de prévention spécialisée est mise en œuvre sous différentes formes (présence sociale, accompagnements collectifs et individuels, participation à la dynamique partenariale et au développement social local...) et se décline de manière spécifique sur chaque territoire en fonction des besoins identifiés et du contexte.

Tout en tenant compte de ces spécificités territoriales, les différentes équipes poursuivent au travers de leurs actions les objectifs communs ciblés dans le cadre de la convention qui nous lie au département.

III.2.1. PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE ET LA RUPTURE SCOLAIRE

La prévention du décrochage est un des objectifs prioritaires du service dans la mesure où la déscolarisation accélère bien souvent le processus de marginalisation : risque de repli sur soi, de dégradation de la santé mentale, de conduites à risque et conduites addictives, de délinquance...

Mais le décrochage scolaire est aussi et avant tout un symptôme et l'expression d'un mal-être dont il convient d'identifier l'origine afin de pouvoir mieux accompagner le jeune. Mais le décrochage scolaire est aussi et avant tout un symptôme et l'expression d'un mal-être dont il convient d'identifier l'origine afin de pouvoir mieux accompagner le jeune.

Contribuer la prévention du décrochage scolaire implique donc des interventions transversales et diverses, auprès des jeunes, leurs parents et leur environnement.

Une présence sociale renforcée aux abords des collèges :

- Travail de rue régulier aux abords des collèges et sur le « chemin de l'école » ;
- Présence sociale à l'intérieur de certains collèges (temps de présence sociale hebdomadaire dans le collège Paul Eluard de Bollène pendant la pause méridienne).

Des relations partenariales étroites avec les collèges :

- Des rencontres régulières avec les équipes (Principal, adjoint, CPE...) pour garantir la fluidité des relations et une meilleure coopération autour des situations d'élèves en voie de décrochage ;
- Remarque : la qualité du partenariat est aléatoire selon les établissements. Au moins une rencontre institutionnelle par an est proposée aux établissements accueillant les jeunes de nos territoires d'intervention pour maintenir ou, dans certains cas, réactiver les relations partenariales ;
- Des échanges réguliers avec les assistantes de service social scolaire pour une bonne coordination dans les éventuels accompagnements individuels en commun.

La participation aux instances partenariales liées à la prévention du décrochage scolaire :

- Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire ;
- Programme de Réussite Educative ;
- Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs rénovée (PSAD).

Des actions collectives à destination de jeunes en (risque de) décrochage scolaire :

- Organisation de chantiers « Scop'Ado Stages » : accueil de petits groupes de collégiens en situations de décrochage une fois par semaine pendant 6 semaines autour d'une activité manuelle ou d'ateliers thématiques ; projet conventionné avec les collèges Jean Brunet d'Avignon et Jules Verne du Pontet ;
- Organisation de temps partagés, supports à la relation (ex : Organisation d'un séjour éducatif cet été avec un groupe d'adolescentes en décrochage, Apt).

Des accompagnements individualisés de collégiens en lien avec les parents, les professionnels de l'Education nationale (CPE, AS scolaire, professeurs) et les partenaires (EDeS, MLDS...).

III.2.2. CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Au travers des accompagnements individuels et collectifs et du partenariat qu'elle développe et anime, la prévention spécialisée contribue au quotidien à la prévention des violences et de l'entrée dans la délinquance. Néanmoins, certaines actions tentent d'y contribuer de manière plus spécifique en ciblant par exemple des jeunes repérés comme particulièrement fragiles ou en favorisant la coordination des acteurs de territoire.

Investir l'espace public et favoriser son appropriation par toutes et tous :

- En assurant des temps de présence sociale réguliers, y compris dans les lieux désertés par les adultes ;
- en organisant des animations en pied d'immeuble et en participant à des actions de développement social local en lien avec les jeunes, les habitants et les acteurs de proximité pour contribuer au développement du lien social.

Maintenir des contacts réguliers avec les acteurs du territoire et de la Politique de la Ville notamment les services de la ville, les délégués de la Préfète, les coordonnateurs CLSPD : repérage des besoins, diagnostic, participation à des réseaux et groupes de travail, actions partenariales, partages d'informations non nominatives (climat de quartier, points de vigilance...), participation aux réunions thématiques ou plénières des CLSPD/CISPD.

Des actions collectives permettant de lutter contre le désœuvrement et favoriser le lien de confiance à l'égard des adultes.

Accompagnements individuels en lien avec les familles et partenaires concernés (EDeS, PJJ, SPIP...).

III.2.3. APPRÉHENDER LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DONT LES CONDUITES ADDICTIVES

Parmi les demandes initiales exprimées lors de la rencontre, la Santé est le sujet qui est le plus souvent abordé par les jeunes : **97 jeunes** sur les 274 nouvellement rencontrés en 2023 et ayant exprimés une demande au moment de la rencontre ont abordé la question de la Santé.

Parmi les domaines travaillés dans le cadre des accompagnements éducatifs, la question de la Santé est la plus représentée et concerne, en 2023, **226 jeunes** soit **62% des jeunes connus**.

La prise en compte de la santé dans le cadre des accompagnements individuels est donc très souvent une étape préalable à tout autre projet ou démarche : évaluation des besoins du jeune, ouverture des droits, accompagnement vers les professionnels de santé...

La question de la Santé, appréhendée, dans sa définition la plus large est travaillée au travers de plusieurs démarches :

- Une dynamique de travail en lien avec les différents acteurs concernés : Maison des Ados, ETAPE84, Hôpital de Montfavet, CMP, Ateliers Santé Ville, CODES, Planning Familial, RHESO....
- Une démarche de formation continue des professionnels au travers de colloques, formations...
- Une démarche d'information/sensibilisation auprès des jeunes et des familles en collaboration avec les acteurs spécialisés, dans une démarche de non-jugement et de réduction des risques sur des thèmes spécifiques : addictions, santé sexuelle, violences sexistes et sexuelles, prostitution et proxénétisme...
- Des actions collectives favorisant le développement des compétences psycho-sociales (ateliers coanimés avec le PAEJ dans le cadre des *Scop'Ado Stages* sur Avignon...).

III.2.4. TRAITER LES PROBLÉMATIQUES DE MARGINALISATION ET D'INADAPTATION SOCIALE

La prévention spécialisée, au-delà de ses missions préventives est amenée à intervenir auprès de jeunes déjà inscrits dans une forme de marginalité. Cela peut recouvrir des profils divers : jeunes en situation d'errance (parfois en couple), jeunes inscrits dans le trafic de stupéfiants ou d'autres formes de délinquance, des jeunes en situation de rupture, avec, pour beaucoup, un parcours ASE dans leur enfance ou adolescence...

L'intervention des éducateurs peut poursuivre plusieurs objectifs :

- Construire une relation de confiance pour permettre aux jeunes de faire/refaire confiance en l'adulte ;
- Les amener progressivement vers les dispositifs de droit commun en passant par des démarches d'accès aux droits primaires : état civil, ouverture des droits à la sécurité sociale, allocations etc...
- Réduire les risques liés aux conduites à risques et conduites addictives ;
- Accompagner les jeunes dans la prise en considération de leur santé physique et mentale ;
- Les accompagner pour prévenir la dégradation de leur situation ;
- Repérer les situations à risques et, si besoin, transmettre les informations préoccupantes en lien avec les partenaires (EDeS, AS scolaire...) ;
- Faciliter le lien entre les jeunes et les institutions, en particulier avec le service ASE et les structures mandatées quand une mesure est prononcée mais à laquelle le jeune n'adhère pas.

Parmi les jeunes accompagnés en 2023, **au moins 108 étaient connus des services de l'ASE ou de la PJJ** :

- **54** bénéficiaient d'une mesure de protection en cours dont 13 AEMO, 17 AED, 7 en tant que Mineur Non Accompagné (MNA) ;
- **36** étaient des « sortants de l'ASE » ;
- **18** étaient suivis par la PJJ.

7 jeunes en situation de rupture d'hébergement ont bénéficié de nuitées de **mise à l'abri** organisées par le service (en lien avec les EDeS).

IV. ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ PAR TERRITOIRES

IV.1. AVIGNON

IV.1.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe d'Avignon est composée de 6 éducateurs et éducatrices supervisés par une cheffe de service responsable du secteur Centre (Avignon – Sorgues – Le Pontet) qui a pris ses fonctions en mars 2023 (anciennement éducatrice au sein de l'équipe).

Plusieurs mouvements (départs, mobilités internes, absences pour maladie) ont impacté la vie de l'équipe sur les premiers mois de l'année avant que la composition de l'équipe ne se stabilise au printemps. Les 6 postes étaient pourvus au 31 décembre 2023.

L'équipe accueille un éducateur-stagiaire en 3^e année de formation (avril 2023 – avril 2024).

Trois médiatrices adultes-relais ont également intégré l'équipe à partir du mois d'octobre, elles interviennent dans le cadre d'un projet de médiation en partenariat avec trois collèges d'Avignon.

L'équipe dispose d'un local au 1060 avenue de la Trillade à Avignon. Sa configuration (situé à l'étage) et sa localisation (au cœur de la Rocade) ne sont pas optimales et la recherche de nouveaux locaux plus adaptés aux besoins de l'équipe et des jeunes est en cours.

IV.1.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Avignon est une commune de 90 597 habitants (INSEE 2020) chef-lieu du département de Vaucluse et siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Elle est limitrophe à l'ouest avec le département du Gard et au sud avec les Bouches-du-Rhône.

Avignon compte cinq Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville-QPV- (dont deux intégrés au 1^{er} janvier 2024). La ville dispose de plusieurs établissements scolaires : 9 collèges publics dont 4 en REP+ ; 3 collèges privés ; 8 lycées publics et 4 lycées privés.

Périmètre d'intervention :

Le Service est mandaté à l'échelle de la ville d'Avignon mais l'équipe cible son action sur :

- Le secteur Sud Rocade avec une priorité sur les quartiers **Coupo Santo** et **Olivades** ;
- Le quartier **Saint Chamand** ;
- Le secteur Nord-Est avec une priorité sur les quartiers **Reine Jeanne** et **St Jean**.

L'équipe reste en veille sur les quartiers Croix des oiseaux, Barbières et Monclar.

Ces priorités ont été fixées à l'issue d'une démarche de diagnostic réalisée entre juin et septembre 2023 en s'appuyant sur les Tables de quartier.

Les Tables de quartier :

Durant la période estivale, l'équipe éducative a organisé des temps de présence sociale (« tables de quartier ») dans différents quartiers d'Avignon dans une démarche de diagnostic. Les « Tables de quartier » sont des temps de présence sociale dans l'espace public. Concrètement, les éducateurs installent tables et chaises pliantes dans un lieu de passage ou de regroupement et proposent des supports d'activité.

Cette présence visible permet de créer la rencontre avec les jeunes du quartier et les habitants.

Ces actions, organisées sur des tranches horaires différentes, dans des endroits stratégiques fréquentés par les jeunes et les familles ont permis de repérer les quartiers les moins investis et le public le plus éloigné du droit commun et des institutions. Certaines de ces actions ont été menées en partenariat avec des acteurs du territoire : médiateurs de la ville, conseillers de la Mission Locale, centres sociaux...

Ce travail de diagnostic a permis de cibler les quartiers où l'équipe axera prioritairement son intervention dans la période à venir.

Les principales problématiques identifiées sur nos quartiers d'intervention :

- Un trafic de stupéfiants très présent dont découlent plusieurs problématiques :
 - o Un climat anxiogène pour les habitants avec des événements violents récurrents,
 - o Des situations d'exploitation de mineur.e.s pouvant être assimilées à de la traite des êtres humains,
 - o Un contexte de rivalités inter-quartiers qui s'accroît et impacte la mobilité des jeunes et leur sécurité,
 - o Une augmentation du port d'armes chez les jeunes (couteaux, pistolets factices...).

- Consommation de produits stupéfiants (des produits faciles d'accès et dont l'usage est banalisé : protoxyde d'azote notamment) ;
- Une scolarisation irrégulière et insuffisante des enfants dans certaines familles de la communauté gitane ;
- Des problématiques que l'on observe, de manière générale, à l'échelle du département : la dégradation de la santé mentale chez les jeunes et les adultes, une précarité des familles qui s'accroît, un décrochage scolaire de plus en plus précoce (dès la 6^{ème} et de plus en plus tôt dans l'année), des jeunes cumulant des difficultés diverses vis-à-vis desquels les dispositifs existants semblent inadaptés ou insuffisants, le rapport aux écrans et aux réseaux sociaux (conséquences sur le sommeil, le développement, banalisation de la violence par les jeunes et les adultes...), des inquiétudes relatives à des pratiques prostitutionnelles sans que ces situations soient formellement identifiées.

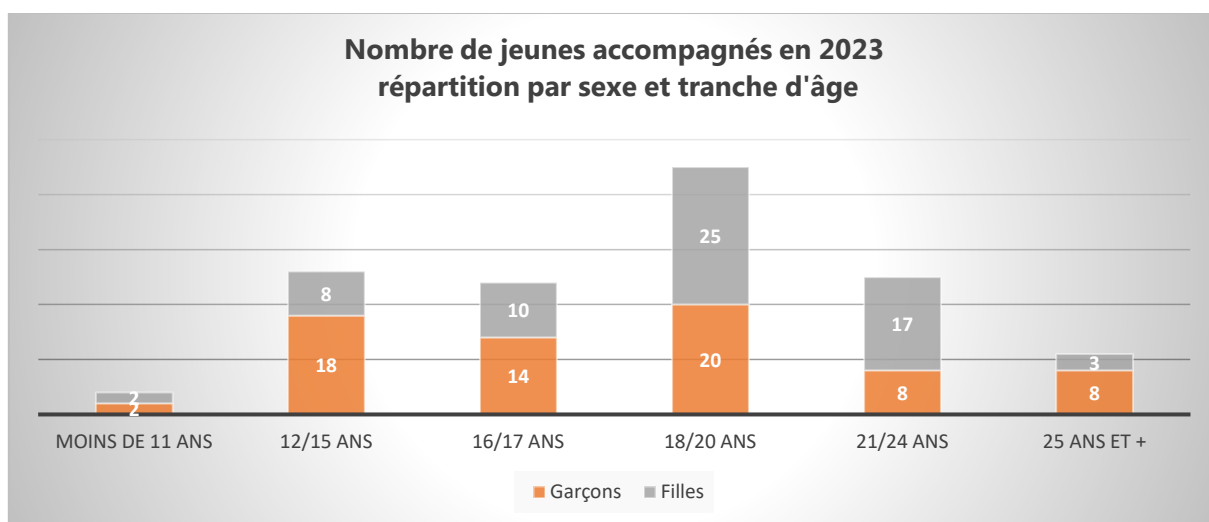
IV.1.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2023, l'équipe a accompagné **135** jeunes dont **43** nouveaux.

Les filles représentent quasiment la moitié des jeunes accompagnés (**48%** contre **52%** de garçons).

Ceci découle d'une démarche volontariste de l'équipe depuis plusieurs années : recherche de la mixité dans les actions collectives (Scop'Ado stages, sorties...), travail de partenariat favorisant l'orientation de jeunes filles vers par les acteurs du territoire (mission locale notamment) ...

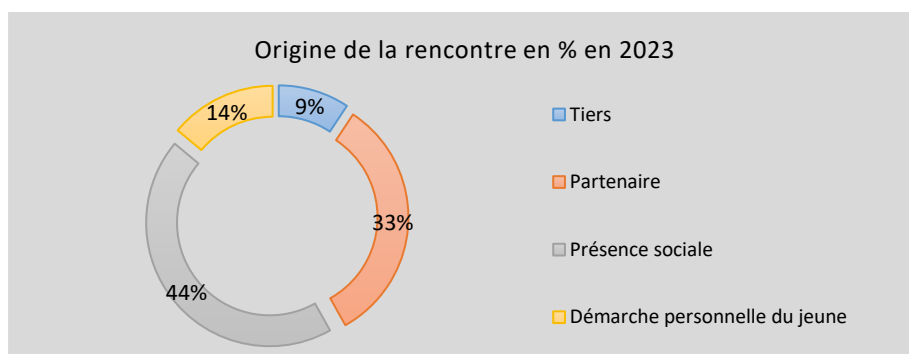
La tranche d'âge la plus représentée est la tranche des 18-20 ans (45 jeunes), néanmoins on note que 40% des jeunes accompagnés par l'équipe sont mineurs.



IV.1.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.1.4.1 Origine de la rencontre et répartition par modalités d'intervention

Le travail de rue et la présence sociale constituent le premier moyen pour entrer en contact avec de nouveaux jeunes (40% des nouvelles rencontres en 2023) mais on constate également une part importante des orientations par des partenaires (33%).



Les accompagnements individuels sont majoritaires en 2023 (59% des jeunes accompagnés) :

- **42%** des jeunes étaient accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **13%** étaient accompagnés sur du collectif uniquement ;
- **17%** bénéficiaient d'actions éducatives individuelles et collectives ;
- **28%** étaient en *accroche* ou en *maintien du lien*.

IV.1.4.2 Le travail de rue

Le travail de rue est régulier, prioritairement aux heures de sortie des collèves et en fin de journée. Il doit régulièrement être adapté sur certains quartiers dans les périodes laissant craindre des évènements violents liés aux règlements de comptes. Dans ce genre de contexte, il est demandé aux éducateurs et éducatrices de ne pas faire de travail de rue en soirée, autour des points de deal.

Si le travail de rue s'adapte régulièrement en fonction des besoins et du contexte, il est néanmoins habituellement organisé autour d'un circuit-type :

Coupo Santo et Olivades :

Les éducateurs partent du local pour se diriger vers Coupo Santo et rencontrent sur leur chemin les associations *TAPAJ* et *Les petits débrouillards*. Ce quartier est relativement vide, sauf aux horaires de sortie de l'école Olivades. Les professionnels se rendent habituellement devant le collège Anselme Mathieu, aux heures de sortie (11h-12h ou 16h/17h) où ils échangent avec le personnel du collège sur le climat de l'établissement et des abords. Les éducateurs entrent en lien avec les élèves devant le collège et font le chemin avec eux jusqu'à Coupo Santo.

Parfois, les éducateurs se rendent dans le parc de l'Abbaye, situé derrière le collège. Le city stade du parc est fréquenté par des jeunes : en début d'après-midi par des enfants et adolescents de 8 à 16 ans puis, en fin d'après-midi, par des 16/25 ans. Le fond du parc est plutôt fréquenté par les familles : mamans avec enfants qui viennent goûter. Ce parc est très investi car les jeunes et les familles s'y sentent en sécurité. En sortant du parc, les éducateurs se rendent aux *Olivades* et au *parc du Champ vert*, qui est très peu investi par les habitants. L'équipe passe ensuite devant l'école des Olivades pour revenir vers *l'Espace Pluriel* où ils échangent sur le climat du quartier, les jeunes et les actions à venir. C'est également l'occasion d'échanger avec le public présent.

Reine Jeanne - St Jean :

L'équipe est régulièrement présente devant le collège *Jean Brunet*, particulièrement le mercredi à la sortie des cours (11h45). Cela permet de rencontrer les élèves et les parents mais également d'échanger quelques mots avec l'équipe du collège. Les éducateurs y croisent régulièrement des médiateurs de la ville et échangent avec eux sur le climat du quartier.

Ils accompagnent ensuite les collégiens sur le trajet du retour jusqu'à la *Reine Jeanne*. Une fois arrivée sur le quartier, l'équipe passe devant les lieux de rassemblements dédiés au trafic de stupéfiants et poursuit son chemin vers les commerces de la *place du Vigier* où la plupart des adolescents achètent leurs sucreries ou repas du midi. Ils y croisent également des parents qui sortent de l'école *Stuart Mill* où qui viennent faire des achats à l'épicerie ou la boulangerie. C'est l'occasion d'aller saluer les commerçants et les jeunes qui squattent *place du Vigier*.

Les éducateurs saluent ensuite les partenaires de terrains : la *Maison des associations*, *l'épicerie sociale* (fréquentée par beaucoup de mamans du quartier) et se posent ensuite sur les tables du city qui est un lieu de passage fréquenté par les enfants, les adolescents et certaines familles ainsi que par les jeunes impliqués dans le trafic. C'est un lieu stratégique qui permet de prendre le temps d'échanger avec les jeunes qui peuvent se poser à côté de nous.

Le tour de rue se poursuit sur le quartier Saint Jean. Prendre un café au petit camion situé devant la mosquée du quartier est une étape incontournable pour échanger quelques mots avec ce commerçant, une personne ressource sur le quartier. Les éducateurs sont bien identifiés par les commerçants du quartier avec lesquels ils échangent régulièrement sur le climat du quartier.

Un petit groupe de jeunes est souvent présent en bas de la grande tour. Après les avoir salués, les éducateurs continuent jusqu'au stade *Gorlier* et retraversent le quartier via le chemin des canaux et passent par le centre social *Grange d'Orel* pour échanger avec l'équipe. Ils finissent généralement par un passage au *Club Jeunes* du centre social d'Orel en face d'Intermarché.

St Chamand :

Lors des temps de travail de rue, les éducateurs commencent par aller saluer les partenaires suivants : le centre social *La fenêtre*, par le biais des animateurs du *Club ado*, puis l'animatrice du *centre de loisir*, situé de l'autre côté de la route ; ils passent également régulièrement voir la juriste spécialisée en droit des étrangers, partenaire privilégié dans le secteur.

Ensuite, ils vont dans les commerces de proximité à savoir la boulangerie à l'entrée qui est fréquentée à toute heure de la journée. Mais surtout, ils se rendent à *l'épicerie associative* rue *Paul Claudel*. Ils se positionnent ensuite en face de l'épicerie car c'est actuellement l'endroit le plus investi par les jeunes du quartier. Ils poursuivent leur parcours en faisant un grand tour du quartier et terminent par la *Plaine des sports* qui se situe en face du quartier, lieu très fréquenté mais pas forcément par les habitants de Saint Chamand. Les éducateurs y rencontrent à la fois des familles, des enfants, des adolescents et des associations. C'est un endroit propice à la rencontre où les éducateurs peuvent créer la relation en partageant des moments ludiques avec les jeunes (jeux de ballons...).

IV.1.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

En 2023, **41** jeunes différents ont participé à des actions collectives organisées par l'équipe.

Le projet *Scop'Ado stage*, en partenariat avec le collège Jean Brunet, a concerné en 2023, **12 collégiens** (3 filles/9 garçons). **6 d'entre eux** sont, depuis, accompagnés individuellement par l'équipe éducative.



Les Scop'Ado stages : un outil qui contribue à la prévention du décrochage scolaire, mais pas seulement...

Les Scop'Ado stages s'adressent à des élèves en classe de 4^{ème} et 3^{ème} en risque de décrochage scolaire et sont organisés sur le temps scolaire. Ils s'appuient sur une convention signée entre le collège, le Service de prévention spécialisée et les parents des élèves concernés.

Une fois par semaine, pendant une session de six semaines, un petit groupe d'élèves identifié par le collège en lien avec l'équipe de prévention spécialisée, est accueilli sur le site de la Verdière (siège du Service de prévention spécialisée). Le site dispose d'un parc boisé de plusieurs hectares et d'un espace dédié au maraichage qui offrent un cadre privilégié pour s'extraire quelques heures du contexte scolaire et du quartier d'habitation des jeunes. La matinée est consacrée à des activités de jardinage ou de bricolage avec le soutien d'un éducateur technique et des activités ludiques, sportives ou culturelles sont organisées l'après-midi. Un carnet de bord est réalisé tout au long de la session de six semaines que chaque élève doit présenter à son retour au collège. Des rencontres avec le collège sont organisées en amont et à la fin de chaque session pour en faire le bilan. Ce projet permet, par ces moments partagés en petit groupe et par le faire-avec, de créer du lien et aborder de façon détournée leur relation à la scolarité mais également d'autres sujets comme les relations familiales, la santé, le harcèlement...

Il permet également de renforcer les relations partenariales avec l'équipe du collège et l'assistante sociale scolaire, de rencontrer les parents et les mobiliser sur les difficultés vécues par leur enfant. Enfin, il permet aux élèves concernés d'identifier des adultes ressources extérieurs à la famille et au collège qu'ils peuvent solliciter en cas de besoin.

Les sorties :

Des sorties ont été organisées de juin à septembre avec des jeunes rencontrés en travail de rue qui ne fréquentent pas les structures jeunesse de la ville, groupes mixtes de jeunes originaires de différents quartiers :

- Sorties à la mer, Carrières de Lumière, acrobbranche, MUCEM, matchs de foot, Festival d'Avignon, etc.

Les séjours éducatifs :

Deux séjours éducatifs ont été organisés :

- Un mini-séjour à Ancelle sur le thème du sport des activités de plein-air et de la nature avec un groupe de **5 jeunes en situation de décrochage scolaire** âgés de 13 à 15 ans (3 jeunes d'Avignon et 2 jeunes de Le Pontet) ayant participé au « Scop'Ado stage ».
- Un mini-séjour à Paris en partenariat avec le service Prévention-Sécurité de la ville : activités et visites culturelles avec un groupe de **6 jeunes** originaires de Monclar (17-23 ans) ayant participé au chantier de rénovation du vestiaire de foot de Baizet.

IV.1.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **80** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individuel. Ces jeunes sont majoritairement âgés entre 16 et 21 ans, **49%** sont des filles contre **51%** de garçons.

Les accompagnements ont majoritairement porté sur :

- La formation ;
- L'insertion professionnelle ;
- Les relations intra-familiales.

Parmi les jeunes accompagnés en 2023, au moins :

- **8** bénéficient d'une mesure d'assistance éducative ;
- **6** sont des « sortants de l'ASE » ;
- **5** sont suivis par la PJJ.

Situation du jeune « A » accompagné par A. P., éducatrice à Avignon

« J'ai rencontré A en 2021 lorsqu'il avait 14 ans, il était en fin de prise en charge PRE et était scolarisé au collège Jules Verne en 3^{ème} SEGPA.

J'avais accompagné son oncle pendant quelques années sur la commune de Sorgues et je connaissais déjà la famille lorsque nous avons fait le premier entretien.

A. a toujours vécu dans un climat de violence et a enchaîné les échecs dans sa vie personnelle. Au fil des années le décrochage scolaire et les actes de petite délinquance ont fait place à une plus grande détresse, un repli sur soi et une rupture avec le droit commun.

A cette période, le lien était toujours là mais il n'avait plus de demande auprès du service. Pris dans le réseau, je le croisais régulièrement sur le territoire.

En 2023, son grand frère B a été incarcéré à la prison du Pontet et A. l'a rejoint coté mineurs quelques mois plus tard.

Pendant toute la période de son incarcération (qui a duré jusqu'au jour de ses 18 ans en décembre 2023), le maintien du lien avec lui et sa famille a été notre principal objectif :

- Rencontres une fois par mois avec A. et l'éducateur référent PJJ au sein de la prison,
- Lien avec la famille (rdv domicile) et orientation vers les partenaires : EDeS (étude de situation), CIDFF,
- Accompagnement de H. petit frère de 15 ans scolarisé au collège,
- Préparer la sortie de A. en soutenant la famille, en maintenant une communication fluide entre tous les acteurs gravitant autour de sa situation : PJJ, EDeS, Mission locale, avocat

Aujourd'hui, A. est sorti de prison et vit chez sa sœur en dehors du Vaucluse. Le lien est maintenu avec la famille mais l'accompagnement beaucoup moins régulier. L'orientation auprès des partenaires s'est fait progressivement et madame est aujourd'hui en capacité de faire ses démarches de manière autonome.

Même si la situation familiale reste fragile, nous constatons une réelle évolution : A. est en conditionnelle avec obligation de formation, il ne fréquente plus les quartiers avignonnais.

Sa mère a commencé à travailler et à sortir de chez elle et a pour objectif de déménager dans une autre ville pour pouvoir accueillir son fils. »

La situation de K., un accompagnement en lien avec l'ASE, la PJJ et la famille

K. nous a contacté par le biais des collègues de l'Isle sur la sorgue. Il a 16 ans. Il est en rupture familiale avec son père et sa mère qui sont séparés.

Il bénéficie d'un suivi ASE depuis l'âge de 13 ans, a enchaîné les fugues et les actes de délinquance. A ce jour, une décision de justice a ordonné que K. soit accueilli chez son père, une alternative pour éviter un placement en CEF.

Quand nous le rencontrons en décembre 2023, il est en fugue de chez ce dernier. Sa mère, domiciliée à Avignon, refuse de l'accueillir chez elle compte tenu de son comportement qui serait agressif envers elle. K. serait impliqué dans le trafic de stupéfiants et aurait subi une violente agression dans ce contexte. Il dort dans la rue et refuse de retourner chez son père. Sa demande auprès de nous est de l'aider à trouver un hébergement.

Nous contactons son référent ASE ainsi que son référent PJJ qui nous fait part des difficultés rencontrées avec K. A chacune de nos rencontres, nous voyons K. autour d'un repas chaud, nous le sentons affaibli et sans repère. Un soir, il nous appelle en pleurs, il semble apeuré, seul et il a froid. Il n'a nulle part où dormir.

La cheffe de service contacte la mère de K., qui lui fait part des difficultés qu'elle a avec son fils, qu'elle se sent démunie, qu'elle est inquiète pour lui mais ne souhaite pas l'accueillir.

Du fait de l'urgence de la situation, la directrice du Service décide d'organiser une mise à l'abri dans un hôtel le temps du weekend. La cheffe de service lui rendra visite samedi et dimanche, il recevra également la visite de sa sœur et de sa mère. Le lundi, nous accompagnons K. à l'EDeS dont il dépend, le relais est fait par le service gardien, en lien avec la mère.

« A », maintenir le lien, quelle que soit la distance

A. est âgé de 15 ans quand l'équipe le rencontre dans le cadre du projet Scop'Ado stage, en décrochage scolaire.

Soupçonnant l'implication de A. dans le trafic de stupéfiants, son père décide de l'envoyer au Burkina Fasso, son pays d'origine. Il y restera un an et demi et maintiendra, tout le long, le lien avec l'équipe.

Revenu en France à l'été 2023, nous avons entamé avec lui des démarches pour permettre sa rescolarisation. Un travail étroit est réalisé autour de la parentalité avec le père, principal interlocuteur de l'équipe.

Dans l'attente de voir un projet se concrétiser, A. est mobilisé sur des chantiers éducatifs et accompagné vers la Mission locale. Il est prévu qu'il intègre l'E2C.

IV.1.4.5 Actions partenariales et dynamique de territoire

La prise de fonction de la nouvelle cheffe de service a été l'occasion de relancer un important travail de redynamisation du partenariat. Ainsi, nous avons rencontré diverses structures lors de nos réunions dans le but de favoriser les rencontres institutionnelles et individuelles et les échanges sur les modalités de travail en commun.

Ce travail nous a permis d'établir des échanges et des collaborations plus efficaces sur des situations impliquant des partenaires tels que les EDeS, la Mission Locale, le PAEJ, etc... Il existe des rencontres régulières autour des situations de jeunes et de familles mais également autour du climat du quartier et des actions à mettre en place.

Des rencontres inter-équipes ont été organisées en priorité avec les EDeS Montfavet/St Chamand, Ouest et Nord Est/ centre-ville ainsi qu'avec 5 centres sociaux d'Avignon.

L'équipe participe à différentes instances et rencontres partenariales :

- Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs rénovée (PSAD) ;
- Programme de Réussite Educative (PRE) ;
- Petits déjeuners de la santé mentale (Conseil Local de Santé Mentale d'Avignon) ;
- Repas partenaires dans les centres sociaux ;
- Partenariat étroit avec la Mission locale ;
- Rencontres régulières sur les territoires avec les centres sociaux, collègues, épiceries sociales, médiateurs de la ville afin de faire le point sur le climat du quartier, par exemple.

Plusieurs actions partenariales ont été menées, notamment :

- Le projet de rénovation des vestiaires du stade Baizet en partenariat avec le service prévention-Proximité de la ville et l'association Tapaj. Ce chantier a abouti sur un mini-séjour à Paris avec les jeunes ayant participé au chantier, séjour encadré par une éducatrice du SPST et des médiateurs de la ville.

La relation avec les collègues :

Notre collaboration se poursuit et se renforce avec les établissements scolaires, principalement les collèges Jean Brunet, Anselme Mathieu et Joseph Roumanille. Ce partenariat s'appuie sur des rencontres régulières et plusieurs actions partenariales :

- Le projet de médiation collège-familles en partenariat avec les collèges Jean Brunet, Anselme Mathieu et Joseph Roumanille ;
- Les « Scop'ado stages » (voir infra) en partenariat avec le collège Jean Brunet.



La médiation Familles-Collèges :

Ce projet a pour vocation de combiner l'intervention des éducateurs auprès des jeunes et l'intervention de médiatrices adultes-relais auprès de parents afin de contribuer à la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire.

Trois médiatrices adultes-relais ont été recrutées en octobre 2023. Elles ont intégré l'équipe d'Avignon au sein de laquelle elles interviennent en complémentarité avec les éducatrices et éducateurs de prévention spécialisée. Chacune intervient aux abords et à l'intérieur d'un des collèges REP+ identifiés : le collège Roumanille, le collège Anselme Mathieu et le collège Jean Brunet.

Les premiers mois de leur prise de fonction ont été dédiés à :

- La découverte de l'environnement professionnel et de la démarche « d'aller-vers » ;
- La rencontre des partenaires de proximité sur leurs territoires d'intervention réciproque (abords du collège et quartiers rattachés à la carte scolaire de l'établissement) ; la présentation de la mission et la projection ou la mise en œuvre d'actions collectives conjointes ;
- La rencontre des parents d'élèves au travers de temps de présence sociale aux abords des collèges et dans les lieux fréquentés par les familles (Centres sociaux...).

Cette démarche d'immersion au sein de la dynamique de quartier les a amenées à participer, en 2023, à une trentaine d'actions organisées par les partenaires de proximité : centres sociaux, associations (repas partagés, forums de l'emploi, ateliers famille, concertations citoyennes, forums des métiers...).

IV.1.5. PERSPECTIVES 2024

- Aménager dans un local mieux situé et mieux adapté à l'accueil du public ;
- Renforcer le travail de rue notamment en soirée, poursuivre les tables de quartier et les actions collectives en particulier pendant les périodes de vacances scolaires ;
- Développer des actions permettant la rencontre entre jeunes des différents quartiers, prévenir la cristallisation des rivalités de territoires liées au trafic (ex : projet Batucada en partenariat avec plusieurs centres sociaux d'Avignon, sorties familles-jeunes en s'appuyant sur le travail des médiatrices...);
- Proposer des ateliers sur les « compétences psycho-sociales » (partenariat avec le PAEJ dans le cadre des Scop'Ado stages) ;
- Développer le partenariat avec RHESO : travail de rue conjoint, co-accompagnements de jeunes, formation des professionnels ;
- Développer des chantiers éducatifs visant à l'embellissement et l'entretien du cadre de vie en partenariat avec la ville et les bailleurs sociaux, éventuellement sous forme de chantier permanent ;
- Poursuivre et développer le projet *Scop'Ado stage*. Le développer dans d'autres collèges avignonnais ; diversifier les ateliers proposés en s'appuyant sur le réseau de partenaires du territoire ; mixer les groupes avec des élèves originaires de plusieurs collèges pour contribuer au décloisonnement des territoires ; mettre en œuvre des actions dans l'enceinte du collège Jean Brunet ;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet médiation famille-collège : proposer des actions collectives (café des parents ; « Projet rando » avec le Centre Social d'Orel...);
- Poursuivre l'accroche initiée avec un groupe de jeunes femmes de 18-20 ans, ni en formation, ni en emploi, isolées, qui sortent peu du foyer familial.

IV.2. LE PONTET

IV.2.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe de Le Pontet est composée de 2 ETP et d'une cheffe de service responsable du secteur Centre (Avignon-Le Pontet-Sorgues).

Durant l'année 2023, plusieurs mouvements de personnel ont impacté le fonctionnement de l'équipe (départ d'une éducatrice en avril et absences pour maladie) qui n'a retrouvé une stabilité qu'en septembre. Durant cette période d'absences, l'équipe d'Avignon a pris le relais afin de garder le lien avec les jeunes et les partenaires de la commune.

Le local dont nous disposions au centre-ville a été libéré en mars 2023 car peu adapté à l'accueil du public. La recherche d'un nouveau local est en cours.

L'équipe dispose d'un véhicule de service.

IV.2.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Pontet est une commune de 17 000 habitants rattachée à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon. Le Pontet compte deux Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville¹ au sein desquels vivent 3 400 habitants :

- Camp Rambaud – les Mérides,
- Joffre - Centre-ville.

L'équipe de prévention spécialisée priorise son intervention sur le quartier Joffre et centre-ville.

La commune compte un collège public, le collège Jules Verne (environ 900 élèves), classé REP.

Les structures existantes en direction de la jeunesse sont plutôt centrées sur l'enfance avec des accueils de loisirs municipaux jusqu'à 13 ans. Deux Espaces de Vie Sociale (EVS) sont présents sur le territoire, mais Avenir Saint Louisien est situé dans le quartier Saint-Louis et le second, Couleurs Espoir, situé à Joffre a pour mission principale d'accompagner les publics primo arrivants. Aucun dispositif n'existe, dans ces quartiers prioritaires, pour l'accueil des jeunes de plus de 14 ans.

Le quartier Joffre :

Ce qui interpelle en premier dans ce quartier, c'est la quantité des ordures et d'encombrants, laissant à penser qu'aucun ramassage n'est effectué. Pourtant, celui-ci se fait de manière régulière et l'on ne peut que constater qu'à peine les lieux sont nettoyés, ils sont aussitôt souillés. Là, où certains peuvent y voir un manque de civisme, d'autres diront que cet état de fait est la résultante d'un fort sentiment d'abandon et que vivre dans un quartier délabré fini par être vécu comme une fatalité.

En effet, lors d'échanges avec des habitants du quartier, ceux-ci nous confient avoir le sentiment " *qu'il y a deux Pontet et que Joffre fait partie du Pontet délaissé, sous prétexte que c'est une résidence de copropriété*".

Pourtant, les difficultés ne se limitent pas à la copropriété :

- Les façades de l'école élémentaire sont en piteux état, l'aménagement et les conditions de circulation devant celle-ci sont problématiques (pour exemple, les mamans avec poussettes n'empruntent pas le passage piéton car le trottoir est trop haut et non adapté) ;
- L'aire de jeux au centre du quartier n'est pas à la mesure des autres parcs de la commune : il n'y a que trois jeux, aucun point d'eau, seulement deux bancs, un revêtement détérioré ;
- Le City stade est en mauvais état : revêtements, filets abîmés et porte absente ;
- Une décharge sauvage s'est implantée tout autour de la chaufferie centrale des bâtiments et alimentée par des personnes extérieures au quartier (selon les habitants et notre constat, de nombreux artisans du bâtiment).

Tous ces éléments contribuent à l'absence d'appropriation des espaces publics par les familles.

Les habitants sont dans l'attente qu'un projet de réaménagement global soit réalisé.

Le conseil citoyen, avec l'appui financier du contrat ville, a réhabilité et embelli l'espace situé à côté du city stade. Des peintures au sol ont été réalisées, sous forme de jeux XXL. C'est d'ailleurs, le seul espace investi par les enfants, leurs mamans et les adolescents.

L'équipe est beaucoup interpellée par les adolescents du quartier pour d'éventuelles sorties.

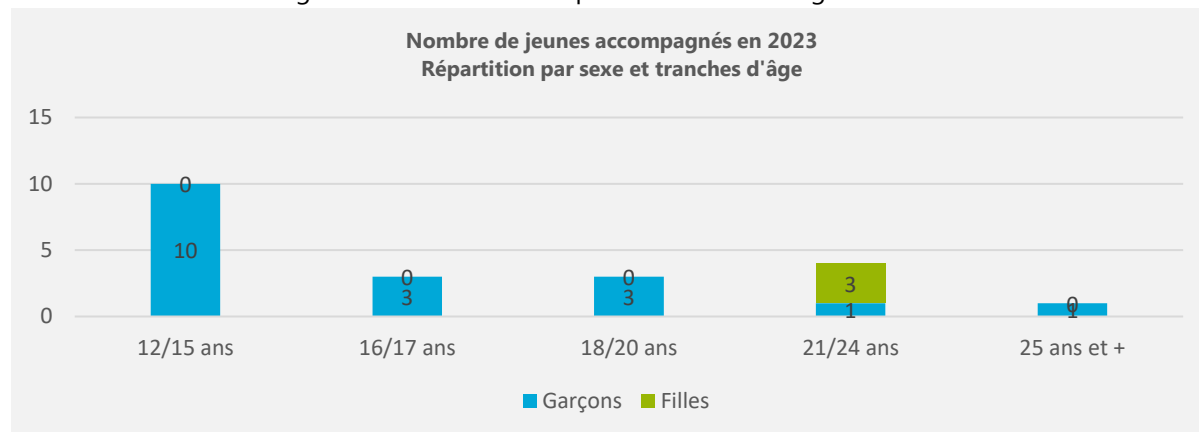
¹ Au 1^{er} janvier 2024, ces quartiers ont été rassemblés comme un seul QPV « Camp Rambaud – Les Mérides – Joffre – Centre-ville »

Également, certains partenaires ont pu nous demander le planning de nos activités durant les vacances. Nous avons dû réaffirmer nos missions de prévention spécialisée, ainsi que nos modalités d'intervention et préciser que l'animation est un support à la relation éducative, mais pas une fin en soi.

Un groupe d'environ 10 jeunes, âgés de 12 à 20 ans, squatte autour de l'entrée rendue insalubre par le deal. On peut y voir la carte des "menus" taguée sur les murs et on peut préciser que les deux "tenanciers" sont extérieurs à la commune et à fortiori du quartier. Pour autant, on ne peut pas parler d'un trafic aux revenus "florissants" : en journée, un seul jeune voir deux "charbonnent". Les clients sont rares et même si nous nous installons sur les bancs, face au point de deal, pour discuter avec les jeunes présents, notre présence ne dérange ni le vendeur, ni les clients. Il est assez rare de voir un groupe constitué avec une telle diversité d'âge. Ceci s'explique par le fait qu'hormis un noyau de 3 à 4 jeunes, les autres gravitent sur différents moments de la journée, selon leurs temps libres, étant pour la majorité, scolarisés ou en formation. Ce sont des jeunes accessibles, à l'aise dans la relation et l'échange. Beaucoup ne sont pas du quartier, ni même de Le Pontet et viennent souvent de Sorgues, Morières, Avignon ou Montfavet.

IV.2.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2023

En 2023, l'équipe a accompagné **21** jeunes dont **14** nouveaux. Les garçons sont largement surreprésentés avec **18 garçons** et **3 filles**. Les mineurs représentent presque deux tiers des jeunes accompagnés et la tranche d'âge la plus représentée est la tranche des 12-15 ans (10 jeunes), ce qui s'explique par un travail de collaboration avec le collège Jules Verne et des temps de travail de rue réguliers aux abords de l'établissement.



IV.2.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.2.4.1 Origine de la rencontre et répartition par modalités d'intervention

Sur les **16** nouveaux contacts en 2023 :

- **6** ont été rencontrés en travail de rue ;
- **6** nous ont été orientés par des partenaires, principalement le collège Jules Verne ;
- **2** ont été orientés par des tiers ;
- **2** jeunes nous ont sollicités directement.

Sur les **21** jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **12** bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif ;
- **4** sont accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **2** ont uniquement participé à des actions collectives ;
- **3** sont en accroche.

IV.2.4.2 Le travail de rue

Suite à la dernière réorganisation du service, le binôme éducatif de Le Pontet est en phase d'implantation, depuis mi-septembre, sur la commune de Le Pontet. Dans un premier temps, le travail de rue a été organisé sur tout le territoire afin d'identifier les besoins et de prioriser notre intervention. Aussi, Joffre et le centre-ville s'avèrent être les espaces au sein desquels nous rencontrons le plus de public.

Le travail de rue s'organise d'abord prioritairement sur le quartier Joffre, autour du collège Jules Verne et sur le trajet emprunté par les élèves. L'équipe assure également une présence régulière dans les structures de proximité et aux abords de l'Espace ressources, de l'Avenir St Louisien, de Couleurs Espoir, de la mission locale...

IV.2.4.3 Les actions et accompagnements collectifs, 2023

14 jeunes ont participé à des actions collectives : chantiers éducatifs, ateliers, sorties et un séjour éducatif. **Le Projet Scop'Ado stage** : Ce projet, mis en œuvre depuis trois ans sur la commune d'Avignon, a été proposé en 2023 au collège Jules Verne de Le Pontet. L'équipe du collège a répondu favorablement, ce qui a permis son lancement dès mai 2023. Cette action a concerné 5 jeunes garçons âgés de 13 à 15 ans. Pour 2 d'entre eux, cette action a ouvert sur des accompagnements individuels.

Les Scop'Ado stages : un outil qui contribue à la prévention du décrochage scolaire, mais pas seulement...

Les Scop'Ado Stages s'adressent à des élèves en classe de 4^{ème} et 3^{ème} en risque de décrochage scolaire et sont organisés sur le temps scolaire. Ils s'appuient sur une convention signée entre le collège, le Service de prévention spécialisée et les parents des élèves concernés.

Une fois par semaine, pendant une session de six semaines, un petit groupe d'élèves identifié par le collège en lien avec l'équipe de prévention spécialisée, est accueilli sur le site de la Verdière (siège du Service de prévention spécialisée). Le site dispose d'un parc boisé de plusieurs hectares et d'un espace dédié au maraichage qui offrent un cadre privilégié pour s'extraire quelques heures du contexte scolaire et du quartier d'habitation des jeunes. La matinée est consacrée à des activités de jardinage ou de bricolage avec le soutien d'un éducateur technique. Des activités ludiques, sportives ou culturelles sont organisées l'après-midi. Un carnet de bord est réalisé tout au long de la session de six semaines, que chaque élève doit présenter à son retour au collège. Des rencontres avec le collège sont organisées en amont et à la fin de chaque session pour en faire le bilan.

Ce projet permet, par ces moments partagés en petit groupe et par le faire-avec, de créer du lien et aborder de façon détournée leur relation à la scolarité mais également d'autres sujets comme les relations familiales, la santé, le harcèlement... Il permet également de renforcer les relations partenariales avec l'équipe du collège et l'assistante sociale scolaire, de rencontrer les parents et de les mobiliser sur les difficultés vécues par leur enfant. Enfin, il permet aux élèves concernés d'identifier des adultes ressources extérieurs à la famille et au collège, qu'ils peuvent solliciter en cas de besoin.

Un séjour éducatif à Ancelle a été organisé cet été avec des jeunes collégiens ayant participé au projet Scop'Ado stage. Ce séjour était orienté vers des activités sportives et s'est déroulé en transversalité avec l'équipe d'Avignon.

Le projet fresque : le travail en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE) a permis de mener une action conjointe autour de la réalisation d'une fresque sur un des murs du boulodrome.

7 garçons âgés de 12 à 16 ans ont participé à ce projet, 6 d'entre eux étaient déjà connus de l'équipe. En contrepartie, plusieurs sorties ont été organisées : Wake, Escalade et accrobranche.

5 sorties à la journée :

Sur la période estivale, beaucoup d'adolescents du quartier sont livrés à eux-mêmes, sans aucune activité de loisirs. Ils sont en demande de relations avec des personnes ressources. Aussi, il est important de maintenir le lien avec les éducateurs de la prévention spécialisée, d'autant que leur parcours scolaire est fragile et leur environnement familial insécure.

Plusieurs sorties ont été organisées autour du loisir, du sport et de la culture, ce qui a permis de créer et consolider la relation éducative. Ces sorties nous ont permis, par le biais des autorisations parentales, d'entrer en contact avec leurs parents.

IV.2.4.4 Les accompagnements individuels

En 2023, **16** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, 2 bénéficiaient, par ailleurs, d'une mesure d'assistance éducative (AEMO) et 1 était suivi par la PJJ :

- Des problématiques scolaires (décrochage et rupture scolaire) qui concernent des adolescents collégiens garçons ;
- Des problématiques de justice, logement, administratif, insertion pro, travailler en partenariat avec différents organismes (CPAM, MDPH, CAF, TRESOR PUBLIC, MLJ, CEJ, ENTREPRISE IAE, POLE EMPLOI, SPIP, JAP). Ces accompagnements individuels concernent principalement des jeunes adultes femmes.
- Nous rencontrons également des jeunes qui sont en demande de relations et d'activités et/ou de sorties. Ces jeunes sont, pour la plupart, des adolescents scolarisés en collège et lycée. Ces demandes sont de plus en plus récurrentes du fait de l'absence de structures type centre social sur les QPV de Le Pontet.

« C. », 22 ANS.

Parcours scolaire : CLIS, ULIS, SEGPA, Abandon de formation en 1ère année de C.A.P.

SESSAD, Attribution ponctuelle d'allocation enfant handicapé pour trouble cognitif. Décrite comme immature, influençable, ne mesurant pas les conséquences et/ou la gravité de ses actes, ayant besoin d'accompagnement (manque d'autonomie, d'élaboration et de projection). Condamnée et incarcérée, en 2021, à une peine de 5 ans. En détention à domicile sous surveillance électronique depuis 4 mois

Orientation : demande d'intervention de la PS, après réunion tripartite de la conseillère Mission locale de Le Pontet, du CEJ et du SPIP.

Objectifs de l'accompagnement : répondant également aux obligations prévues par le Juge d'Application des Peines pour l'octroi et le maintien du bracelet électronique : obligation de soins. Demande d'une éventuelle attribution RQTH. Stage et /ou emploi. Médiation familiale. Travail en partenariat (CEJ, SPIP)

Démarches (sur une période d'un mois) : rendez-vous CMP (Obligation de soins). Réactivation de son dossier MDPH. Positionnement sur Semailles (Entreprise d'Insertion par l'Activité Economique) pour une candidature sur des places réservées aux personnes sous-main de justice et inscription sur la plateforme d'inclusion. Stage de 5 jours et valorisation de son titre professionnel Agent Magasinier, obtenu en détention. Compte rendu des démarches au SPIP et au CEJ.

Freins : accompagnement à une convocation par sa JAP pour incidents réitérés de non-respect des horaires de son bracelet. C. a déjà eu une diminution de ses horaires de sortie. Maintien en liberté conditionnelle sous surveillance électronique, malgré les réquisitions du procureur pour une détention en semi-liberté. La magistrate a pris en compte les démarches effectuées, dans le cadre de l'accompagnement de la Prévention Spécialisée depuis un mois. Nouvel incident donnant lieu à un placement en semi-liberté à la maison d'arrêt de Nîmes. Sorties 3 jours semaine, 10h-18h pour répondre aux obligations fixées par la magistrate, identiques à celles fixées pendant sa mesure d'aménagement sous bracelet, mais rendues difficiles du fait de la distance avec le Pontet. Sortie du dispositif CEJ, car dans l'impossibilité de mobiliser suffisamment d'heures, du fait de sa semi-liberté. Abandon de la candidature à Semailles pour la même raison.

Perspectives : maintien du lien et démarches sur ses journées de sorties avec notre service, car fin de semi-liberté et remise en liberté conditionnelle sous contrôle judiciaire dans 2 mois. Continuité dans la prise en charge CMP. Recherche de stage sur Nîmes.

IV.2.4.5 Partenariat et dynamique de territoire

La particularité du territoire Pontetien permet une grande proximité entre les partenaires : chacun se connaît, se côtoie et œuvre ensemble lors de diverses actions (Journées rapprochement police population, semaine sur la thématique des violences faites aux femmes, forum de l'emploi...) et instances (EPS du PRE, Comité local de sécurité du CLSPD, réunion de projets portés par l'Espace Ressources, le BIJ projets portés par le contrat de ville...). Ce travail en réseau permet à la prévention spécialisée d'être visible, car nous y sommes à chaque fois positionnés et apporte la preuve de notre implantation, la reconnaissance de nos compétences et l'expertise du terrain.

La mission locale, CEJ compris, sait nous solliciter pour des co-accompagnements en fonctions des profils de jeunes (parfois en tripartite avec le SPIP ou la PJJ).

Le partenariat avec l'EDeS reste à reconstruire car ils ont également connu des mouvements dans l'équipe. Elle entretient des relations étroites avec l'équipe du collège Jules Verne ce qui permet une collaboration fluide sur les situations individuelles préoccupantes.

Une convention est signée avec l'établissement pour encadrer le fonctionnement du projet Scop'Ados stage. Cette action conjointe permet de consolider les relations partenariales et offre un support précieux concourant à la prévention du décrochage scolaire et au repérage des difficultés extra-scolaires.

IV.2.5. PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre l'implantation de la nouvelle équipe, le travail d'accroche avec les jeunes et le renforcement du partenariat ;
- Intégrer un nouveau local qui permettra de concrétiser cette implantation dans la commune par un lieu identifiable par tous et qui permettra l'accueil des jeunes et la mise en place de nouvelles actions (permanences...) mais également de réactiver des accompagnements. La permanence tenue dans l'ancien local, en fin de journée était bien investie par des jeunes majeurs ;
- Poursuivre une présence sociale régulière dans les lieux de regroupement et notamment à proximité des points de trafics pour maintenir une présence adulte dans ces espaces ;
- Réfléchir à une approche et à des actions permettant d'accrocher le public féminin ;
- Réfléchir à des actions collectives et/ou partenariales visant à l'appropriation de l'espace public par toutes et tous, et à l'embellissement/entretien des espaces publics, éventuellement sous forme de chantiers éducatifs ;
- S'appuyer sur les actions collectives comme support à la relation pour les 11/15 ans, dans une logique de projets coconstruits avec ces jeunes, afin qu'ils soient acteurs et non consommateurs d'activités.

IV.3. SORGUES

IV.3.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe est constituée de 2 éducateurs spécialisés implantés depuis plusieurs années. Ils disposent d'un local au centre-ville de Sorgues et d'un véhicule de service.

IV.3.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Sorgues est une commune de 18 893 habitants, située au confluent de l'Ouvèze et du Rhône, membre de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat.

Sorgues est considérée comme une ville banlieue. Elle apparaît comme un secteur sensible avec 4 quartiers en QPV : Chaffunes, Establet, Générat et Les Griffons dont les habitants représentent 24% de l'ensemble de la population Sorguaise.

Le tissu partenarial est dense et dynamique, et la municipalité de Sorgues y est très active : Espace France Service (EFS), CESAM (Centre Social Municipal). La ville dispose d'un pôle culturel avec une médiathèque et une école de musique et de danse.

Deux collèges publics sont implantés sur la commune, Denis-Diderot et Voltaire, ainsi qu'un collège privé (Marie-Rivier) et un lycée professionnel (Montesquieu).

IV.3.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

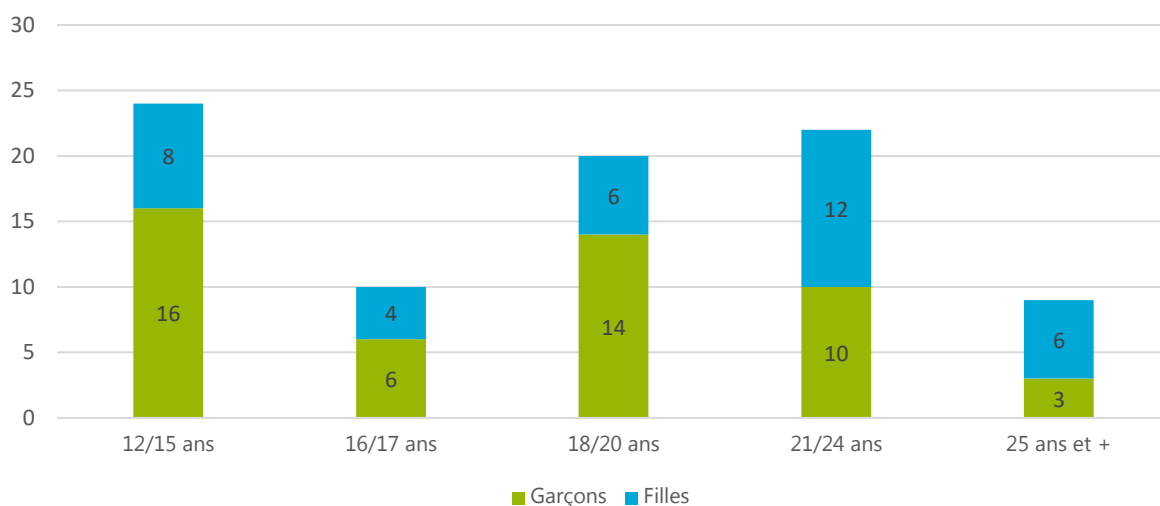
En 2023, l'équipe a accompagné **85 jeunes** dont **42 nouveaux**.

Les filles représentent **42%** des jeunes accompagnés (**36**) contre **58%** de garçons (**49**).

40% des jeunes connus et accompagnés sont mineurs.

Le public accompagné par l'équipe se caractérise par une proportion importante de filles, une certaine mixité sociale et un équilibre dans les différentes tranches d'âge représentées. Le taux important de filles s'explique par une démarche volontaire de l'équipe en direction du public féminin (travail de rue à la sortie du lycée notamment) et par la cooptation par des jeunes filles déjà accompagnées par l'équipe.

Nombre de jeunes concernés en 2023 répartition par sexe et tranches d'âge



IV.3.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.3.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'intervention

Sur les **42** jeunes nouvellement rencontrés en 2023 :

- **26** ont été orientés par des partenaires ;
- **10** ont été orientés par des tiers ;
- **4** jeunes ont fait la démarche personnelle de contacter l'équipe ;
- **2** ont été rencontrés pendant les temps de présence sociale.

Sur les **85** jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **39** des jeunes étaient accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **22** bénéficiaient d'actions éducatives individuelles et collectives ;
- **21** étaient en *accroche* ou en *maintien du lien* ;
- **3** étaient accompagnés sur du collectif uniquement.

Le travail de partenariat de l'équipe de Sorgues fait émerger un fort taux d'accompagnements individuels. Cela reflète la confiance des partenaires dans nos missions. Pour les jeunes les plus éloignés du droit commun, le support collectif permet de leur apporter une ouverture vers la culture ou les chantiers. Cela crée une dynamique de groupe et une relation éducative construites en dehors de l'entretien individuel.

IV.3.4.2 Le travail de rue

Les éducateurs de l'équipe de Sorgues effectuent un travail de rue ciblé en lien avec les médiateurs et les animateurs du centre social principalement sur le quartier Générat et à la sortie des établissements scolaires.

IV.3.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

En 2023, les actions collectives ont concerné **25 jeunes**.

Les actions menées sur l'équipe de Sorgues sont axées sur la découverte culturelle à des fins d'insertion sociale. C'est un réel vecteur d'épanouissement et de partage. Ces actions permettent de travailler sur la dynamique de groupe et de lutter contre l'isolement des jeunes en favorisant le lien social.

Les chantiers ont également permis aux jeunes de créer un moment d'échange sur le site de la Verdière au travers d'une action valorisante.

13 sorties orientées sur l'accès à la culture :

- Festival d'Avignon,
- Matches de foot,
- Spectacles vivants,
- Cinéma Utopia,
- Etc.

1 atelier régulier autour de la réflexologie (7 séances) avec deux groupes mixtes de 4 jeunes : un groupe de 12-15 ans et un groupe de 16-20 ans.

1 chantier éducatif autour du maraichage avec deux jeunes collégiens en situation de décrochage scolaire (sur le site de la Verdière).

1 Journée d'immersion professionnelle en partenariat avec l'entreprise Sodexo : 3 jeunes filles âgées entre 17 et 20 ans, découverte du cadre de travail en nettoyage industriel et en cuisine collective ainsi qu'une rencontre avec l'équipe d'encadrement.

L'accès à la culture comme vecteur d'émancipation et d'insertion socio-professionnelle

Il apparaît que les projets qui mobilisent l'accès à la culture et à l'art à des fins d'insertion sociale prennent sens dans un contexte pesant de crise. Ces jeunes qui ne trouvent pas de place dans la société sur lesquels pèse la perspective de déclassement social, sont au cœur de nos préoccupations.

L'accès au droit à la culture pour toutes et pour tous est parfois identifié comme « accessoire » voire superflu au regard d'autres droits fondamentaux comme le logement ou l'emploi. Il est pourtant un réel vecteur d'épanouissement, de partage, de communication, d'échange, de lutte contre l'isolement, de lien social... contribuant pleinement au mieux-être des jeunes pouvant ainsi encourager leur participation citoyenne et devant être une source d'inclusion et de cohésion sociale.

Ces dernières années, nous faisons le constat que malgré la multiplicité de dispositifs d'insertion existants, il est de plus en plus difficile d'accompagner les jeunes dans un projet d'insertion sociale et professionnelle durable.

Si le contexte économique est effectivement extrêmement défavorable, nous observons que les freins chez la plupart d'entre eux peuvent relever davantage de leur problématique personnelle, ne leur permettant pas de se projeter dans un avenir même à court terme.

Forts de notre expérience auprès de ce public, nous proposons à tous et à toutes des sorties culturelles et de loisirs, convaincus que ces moments de partage sont source d'épanouissement et d'émancipation. Nous favorisons notamment l'accès aux spectacles vivants durant la période estivale et au cinéma Utopia qui s'avère une formidable fenêtre ouverte sur le monde leur permettant d'une part d'accéder à un étayage personnel mais aussi de parler d'eux.

Ces sorties, qui ont concerné cette année les jeunes de 14 à 24 ans, répondent donc à ces enjeux éducatifs (dynamique de groupe, socialisation...) en s'appuyant sur les ressources culturelles du territoire et permettent de faire évoluer les individualités dans une dynamique d'ouverture.

Elles donnent l'occasion à ces jeunes adultes d'accéder à des espaces privilégiés où faire évoluer leur regard, construire leur esprit critique, vivre des expériences inédites.

Elles leur offrent la possibilité de rompre l'isolement favorisant ainsi la rencontre avec des jeunes d'origines sociales et culturelles différentes et de se décentrer des difficultés du quotidien.

Ces moments de partage contribuent fortement à renforcer et enrichir la relation éducative.

IV.3.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **61 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement individuel :

Parmi eux et elles, au moins 16 bénéficiaient d'une mesure de protection (13 en AED, 3 en tant que « Mineurs Non Accompagnés »), 10 étaient « Sortant ASE » et 2 étaient suivis par la PJJ.

Les accompagnements ont majoritairement porté sur :

- La santé (51 jeunes concernés) ;
- Les relations intra-familiales (47 jeunes concernés) ;
- L'insertion professionnelle (30 jeunes concernés) ;

La situation de « R. », 14 ans

R. a 14 ans, il nous a été orienté par une assistante sociale du Service SDAS de l'EDeS de Sorgues. Il est l'aîné d'une fratrie de trois enfants dont le dernier, âgé de 18 mois, actuellement placé, est issu de la dernière union de la mère qui vit maritalement avec son compagnon et le fils de celui-ci âgé de 12 ans. Les parents de R. se sont séparés alors qu'il avait 10 ans. Madame était victime de violences conjugales et a décidé de quitter Monsieur après une dizaine d'années de vie commune.

Durant son enfance, R. a subi plusieurs interventions chirurgicales lourdes. Ces problèmes de santé sont probablement liés aux violences subies par la mère pendant sa grossesse. Suite à la séparation, les enfants ont été confiés à la mère mais, très vite, ils sont placés en famille d'accueil, suite au signalement du père qui dénonce l'incapacité de la mère à assurer l'éducation et la sécurité des enfants. Au bout d'un an et demi de placement, R. et sa sœur seront confiés à leur père puis, suite à l'incarcération de ce dernier, la garde des enfants a été restituée à la mère. R. a pu exprimer que son père l'utilisait quotidiennement pour « ses affaires » (transport de drogues, d'armes...). Les enfants vont rendre visite à leur père en prison accompagnés par leur tante paternelle.

Dans la relation éducative R. semble en confiance, il s'exprime librement lors des entretiens et évoque souvent, avec une sorte de nostalgie sa vie d'adolescent lorsqu'il vivait chez son père. Il indique par ailleurs qu'il se sent heureux d'avoir retrouvé sa mère et sa sœur.

Nous aurons pourtant des difficultés à accompagner, de manière régulière, ce jeune garçon, sa mère faisant obstruction à la relation éducative. R. est en voie de décrochage scolaire depuis de nombreux mois, nous avons, à diverses reprises, tenté de l'aider à retrouver le chemin de l'école en lui proposant notamment des rencontres avec l'assistante sociale du collège, le CPE et en impliquant sa mère dans sa responsabilité. Malgré ces différentes tentatives, R. demeure absentéiste et l'assistante sociale du collège a rédigé une IP. Nous avons fait le lien avec l'assistante sociale de l'EDeS qui a indiqué que les retours de la TISF (mise en place depuis quelques mois) n'étaient pas concluants et qu'elle allait procéder de son côté à une demande de judiciarisation de la situation.

Nous nous sommes efforcés de maintenir le lien avec l'adolescent et lui avons proposé récemment de participer à un chantier « Scop'Ado », proposition qu'il a accueillie avec enthousiasme. Il n'y a malheureusement pas participé et ni lui, ni sa mère n'ont répondu à nos sollicitations.

Nous restons mobilisés et sollicitons de manière régulière la famille et le jeune garçon dans son processus de re-scolarisation, dans l'attente qu'une mesure de protection soit mise en place.

La situation de « Z. », 14 ans

Z. est un jeune homme de 14 ans qui nous a été orienté par l'EDeS au mois d'Avril 2023 dans le cadre de nos rencontres partenariales mensuelles. L'assistante sociale de secteur nous a exposé la situation et nous avons rapidement rencontré Z., son frère jumeau Y. et sa mère. La famille est accompagnée dans le cadre d'une AED mise en place suite à une IP rédigée par le collège.

Nous avons commencé un travail intense avec Z. ponctué d'entretiens au bureau et à l'extérieur, puis avec la maman et également avec le personnel du collège. Son frère Y. a catégoriquement refusé notre accompagnement.

Il nous est très vite apparu que Z. avait beaucoup « accroché » avec nous et qu'il se livrait en toute confiance. L'entretien d'anamnèse nous a donné de nombreux éléments de réflexion et instauré un réel climat de confiance.

Au mois d'octobre dernier, nous avons participé à une IEPS à l'EDeS afin d'échanger sur l'éventualité d'une judiciarisation du dossier de la famille en raison des comportements parfois violents des enfants.

A la rentrée de septembre, nous avons repris les entretiens avec Z., avec le collège (assistante sociale, CPE...) et avec le CMPEA que nous avons sollicité avec l'assistante sociale pour un suivi.

Lors des diverses rencontres, Z. nous a exprimé, avec enthousiasme, sa passion pour l'équitation et son amour des chevaux. Nous avons pris des renseignements avec la maman et il pourrait avoir accès à des séances d'équithérapie à partir du mois de février 2024. Nous avons convenu que ces séances seraient financées en partie par la mère, l'EDeS et notre service. Quant à Z., il est prêt à prendre part à tous les chantiers éducatifs que nous pourrions mettre en place pour participer au financement de ce projet. Il est entendu avec le collège qu'un aménagement d'emploi du temps peut être mis en place afin qu'il en ait la possibilité.

Un premier chantier Scop'Ado a permis d'acheter du matériel pour ses séances d'équitation. Ce jour-là, l'assistante sociale de son collège est venue le rencontrer, échanger avec lui et le valoriser. Cette démarche a créé du lien dans un espace d'évolution très différent du collège.

IV.3.4.5 Partenariat et dynamique de territoire

Le travail de partenariat est un point fort de l'équipe de Sorgues. L'équipe a su développer et dynamiser un fort réseau partenarial sur la commune, notamment autour de la réunion partenariale « Thé ou café » qu'ils ont initié (voir encart).

Des rencontres bilatérales régulières sont organisées avec certains partenaires notamment avec les travailleurs sociaux de l'EDeS et les assistantes du service social scolaire des trois établissements scolaires publics du territoire.

L'équipe participe par ailleurs aux différentes instances partenariales telles que le CISPD et la partenariale de l'Espace France Services (EFS).

« Thé ou café » : une rencontre multi-partenariale

L'équipe a initié l'organisation d'une réunion partenariale qui a lieu une fois par trimestre et qui est ouverte à l'ensemble des professionnels en lien avec la jeunesse du territoire.

« Thé ou café » se veut être un espace d'échange convivial nous permettant d'échanger sur nos pratiques, nos actualités respectives, de confronter nos interrogations au regard du public que nous rencontrons quotidiennement pour mieux articuler nos interventions auprès des jeunes accompagnés. Chaque partenaire peut, s'il le souhaite, et suivant ses possibilités, organiser la réunion dans sa structure.

Il est important de souligner que cet espace n'est en aucune manière dédié à des échanges concernant des situations particulières des jeunes accompagnés, les partenaires en présence n'étant pas tous soumis au secret professionnel.

Cette année, nous pouvons faire le constat satisfaisant de cette initiative. Les partenaires se sont emparés, comme nous l'espérions, de cet espace de travail et d'échanges et sont de plus en plus nombreux à y participer régulièrement. Ils ont exprimé de manière unanime leur intérêt pour ces rencontres espérant qu'elles s'inscrivent dans le temps.

Partenaires présents pour l'année 2023 :

Mission Locale, EDeS (SDAS/ASE/Psychologue/Infirmière), Centre social municipal de la ville de Sorgues (CESAM), PRE, SPIP, Association DUNES, AS Lycée et collèges de la ville de Sorgues, CCarré84, ASSER, LMDS Lycée Montesquieu, CMPEA, Espace France Services.

IV.3.5. PERSPECTIVES 2024

- Renforcer la présence sociale aux abords des établissements scolaires ;
- Consolider le partenariat avec le collège Voltaire par la signature d'une convention prévoyant une intervention conjointe avec l'assistante sociale au sein du foyer en direction des collégiens ;
- Convention avec le lycée Montesquieu ;
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes en s'appuyant sur l'accès à la culture comme support à la relation et comme vecteur d'émancipation ;
- Déménager vers un local en rez-de-chaussée plus accessible et mieux adapté à l'accueil du public et des partenaires.

IV.4. BOLLENE

IV.4.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe de BOLLENE est dotée d'un effectif de 3ETP encadrés par un chef de service responsable des territoires de Bollène et d'Orange.

Au 31 décembre, les trois postes éducatifs étaient pourvus : deux éducateurs spécialisés (une femme et un homme) ainsi qu'une monitrice éducatrice (VAE éducatrice spécialisée finalisée et qui devrait être diplômée au premier trimestre 2024).

Depuis septembre 2023, une éducatrice a commencé une formation DEIS (Diplôme Supérieur en Ingénierie Social). Un recrutement en CDD permet de pallier ses absences.

L'équipe occupe un local situé 35 rue auguste Louis en centre-ville. Un déménagement est prévu en mars 2024 pour un local plus fonctionnel et mieux situé, à proximité des 3 principaux QPV de la ville.

IV.4.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Située à la frontière nord du département, Bollène est une ville de plus de 13 000 habitants.

Les quartiers prioritaires sont regroupés sur une zone d'environ 600 mètres de large sur 1000 mètres de longs, partant du nord du vieux centre historique au quartier de La Rocade (rond-point du péage autoroutier). Nous pouvons donc parler d'un vaste quartier prioritaire regroupant environ 3000 personnes soit plus de 20% de la population totale de la ville. Le taux de chômage y est plus élevé et plus de 25% des habitants sont couverts par la CMUC. Le QPV englobe plusieurs ensembles HLM gérés par deux bailleurs sociaux et une agence immobilière. Grand Delta Habitat et la SEMIB qui gèrent le parc locatif municipal et CYTIA immobilier. Au 1er janvier 2024, deux nouveaux quartiers très dégradés rejoignent les QPV : Le Beau site et Daudet.

La jeunesse Bollénoise manque de structure lui étant dédiée tels qu'un centre social ou une MJC. Consciente de cette attente, la nouvelle municipalité s'est dotée depuis peu d'un espace jeune très dynamique et bien repéré par les jeunes, notamment ceux du collège Boudon et du lycée du fait de sa proximité avec ces établissements. Notre équipe est en lien avec eux et des projets communs sont en cours.

Les QPV sont habités principalement par une population française d'origine maghrébine et plus récemment (et en nombre croissant), de ressortissants de territoires intra-européens, venant principalement d'Espagne et d'Italie, et d'origine maghrébine eux aussi. Cela a un impact sur la dynamique du territoire. En effet, on remarque peu de mixité quelle qu'elle soit, avec des problématiques de confrontations intracommunautaires entre natifs et arrivants. Il est également évoqué par la population, un sentiment de déracinement pour les nouveaux arrivants, auquel se joint la barrière de la langue. Cela se vérifie lors des échanges complexes engagés dans le cadre de nos accompagnements avec un public allophone. Pour exemple, cette parole d'un jeune italien de 16 ans : « J'ai laissé ma vie en Italie ».

Comme évoqué plus haut, nous pensons que des structures conséquentes axées sur l'éducation populaire et dédiées aux publics jeunes et à leurs familles contribueraient à sortir des replis communautaires.

Le service est conventionné à l'échelle de la commune de Bollène, néanmoins, l'équipe priorise ses actions sur le territoire en fonction des besoins identifiés afin d'éviter un « saupoudrage » qui serait peu efficient.

Après avoir axée son intervention sur le quartier du Beau Site de 2020 à 2022, l'équipe a priorisé en 2023 son action sur les quartiers Vélodrome et Rocade.

IV.4.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2023, l'équipe a accompagné **44 jeunes dont 18 nouveaux**.

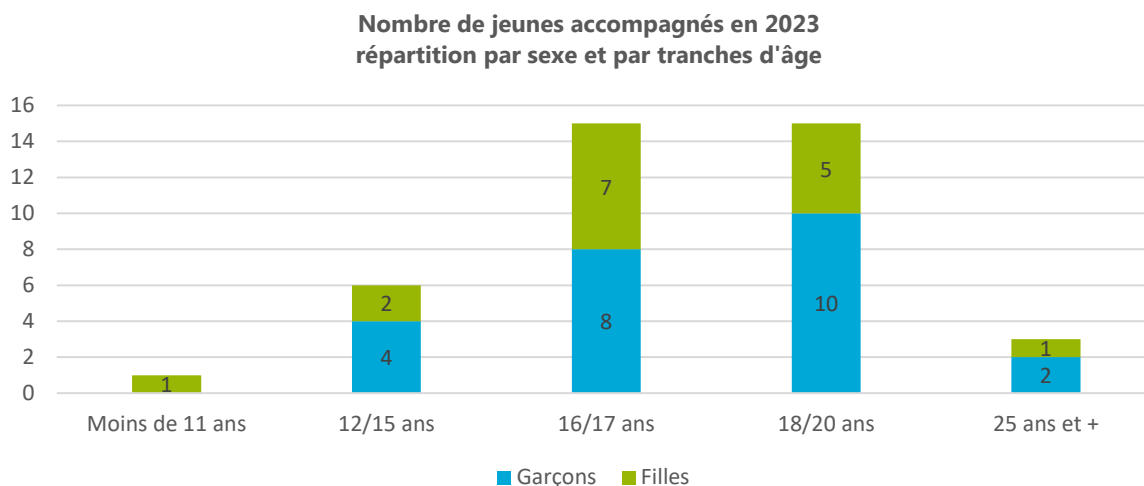
Les filles représentent 39% des jeunes accompagnés (17) contre **61% de garçons** (27).

La majorité des jeunes accompagnés en 2023, était **âgée entre 16 et 21 ans** (3 jeunes sur 4).

1 jeune accompagné sur deux avait moins de 18 ans.

Les jeunes suivis par l'équipe durant l'année 2023, s'inscrivent très majoritairement dans la tranche d'âge de 11 à 25 ans conformément aux exigences liées à notre convention. Si les garçons sont encore les plus représentés, la proportion de filles a augmenté significativement.

La disparition progressive des jeunes filles de l'espace public nous a beaucoup questionné ces dernières années et l'équipe a naturellement redoublé de stratégies pour aller à leurs rencontres. Une féminisation de notre équipe contribue sans doute à cet équilibre. Contrairement aux garçons qui, pour beaucoup, se livrent indifféremment à un éducateur ou à une éducatrice, les jeunes filles se confrontent majoritairement à une femme. Notons que les moins de 12 ans pourraient être bien plus nombreux tant les demandes sont importantes. Le décrochage scolaire commence de plus en plus tôt et les conduites à risques aussi.



IV.4.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.4.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'intervention

Sur les 18 jeunes nouvellement rencontrés en 2023, on constate que **la plupart nous a été orientée par un partenaire** (presque 3 sur 4) :

- **13** jeunes orientés par un partenaire ;
- **3** orientés par des tiers : autres jeunes (2) et famille (1) ;
- **2** rencontrés en présence sociale.

L'origine de la rencontre évolue au fil des ans. Le travail partenarial accru et la complexification des situations font que de plus en plus de jeunes nous sont adressés par nos partenaires.

Initialement, la prévention spécialisée, dans son travail de repérage et d'étayage, accompagnait les jeunes sortis des radars vers le droit commun. Aujourd'hui, c'est le droit commun qui nous adresse des jeunes pour lesquelles ils n'ont pas, peu ou plus de solutions. Les jeunes en fin de mesure ou en attente de prise en charge sont nombreux. Notre souplesse d'intervention, notre disponibilité pour les accompagnements individuels et l'absence de mandat nominatif contribuent à ce basculement.

Sur les **45** jeunes accompagnés en 2023 :

- **18** étaient accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **7** de manière individuelle et collective ;
- **3** de manière collective uniquement ;
- **17** étaient en accroche ou en maintien du lien.

IV.4.4.2 Le travail de rue et la présence sociale

On observe peu de regroupements de jeunes sur la commune. On les retrouve l'été à la base de loisirs de Pierrelatte, à St Martin d'Ardèche et à Lapalud.

Le travail de rue est l'outil premier en prévention spécialisée. Nous l'adaptions ainsi aux réalités du terrain et aux habitudes changeantes des jeunes. Nous ne rencontrons, à ce jour, aucune hostilité sur le terrain lors de nos temps de présence sur les quartiers. A la hauteur de nos moyens, nous occupons au maximum l'espace public par un travail de rue intensif sous différentes formes et animé par un « aller vers » :

- Sur les chemins de l'école : aux heures du midi ou de fin de cours (à partir de 16h) l'équipe déambule aléatoirement sur les principaux axes que les écoliers empruntent pour rentrer chez eux afin de provoquer la rencontre ;
- Un travail de rue, plus classique à des heures plus tardives, début de soirée et soirée, pour toucher d'autres jeunes plus âgés. En centre-ville et sur les quartiers en fonction du temps, de la saison, des regroupements aléatoires et des événements. Mais aussi pour rencontrer des jeunes « fuyants » sortis de nos radars et que nous savons toujours en grande difficulté.

Nous avons pu noter que l'espace public n'est plus le lieu de sociabilisation que nous pouvions connaître auparavant. Il se désertifie progressivement. Les raisons sont multiples et de manière non exhaustive nous pouvons dire que les réseaux sociaux (enfermant), l'effet post covid, l'absence de banc, d'espaces conviviaux, d'aires de jeux mais aussi les trafics, en sont les principales causes. C'est pour cela que parallèlement au travail de rue, nous multiplions aujourd'hui des actions collectives en pied d'immeubles et au cœur des quartiers.

Des temps de présence sociale ont lieu régulièrement à l'intérieur du collège Paul Eluard pendant la pause méridienne (15 temps de PS en 2023).

IV.4.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

L'équipe a engagé en 2023, un important travail autour du collectif, bien plus important que les années précédentes avec de nombreuses opérations en pied d'immeuble (OPI) et deux chantiers éducatifs. Nous avons essentiellement ciblé les quartiers du vélodrome, la rocade et le beau site.

2 chantiers éducatifs

- Le chantier du Beau Site finalisé en mars 2023 a mobilisé 12 jeunes :

Dans le cadre de nos actions éducatives sur la résidence du « Beau site », l'équipe passe régulièrement au sein du quartier afin de créer du lien auprès des habitants. Cette copropriété est placée sous administration judiciaire. Les espaces collectifs sont sales, détériorés et marqués par des dépôts sauvages d'encombrants. De ce fait, ils sont fuis par les familles et les enfants jouent au milieu des déchets. En concertation avec les résidents et les jeunes, nous avons entrepris d'aménager avec eux un espace propre, confortable, sécurisé et sécurisant dédié à l'ensemble des habitants.

5 jeunes du quartier et d'autres QPV ont participé au nettoyage ce qui a permis d'évacuer une douzaine de sacs de 50L de déchets et de nombreux encombrants.

3 jeunes adultes suivis par le service et eux aussi résidant en QPV ont entrepris des travaux de maçonnerie afin de restaurer le bâti d'une ancienne fontaine située au cœur de l'espace dédié. Nous y avons planté en son centre un Olivier et aménagé les abords d'assises. Nous avons aussi nivelé le terrain tout autour et ajouté 15T de gravillons pour que les pluies ne ravinent plus la place.

En partenariat avec la MFR et ses étudiants, **4 jeunes**, ont participé à la finalisation du chantier en réalisant 6 bacs à végétaux dans lesquels les jeunes ont planté des plantes aromatiques à destination des habitants (Coriandre, menthe, thym, persil...).

Mr ZILIO, maire de Bollène, est venu inaugurer cet espace. Cette action nous a permis de mettre en lumière un quartier en grande difficulté et hors QPV lors de cette réalisation (depuis le 1er janvier 2024 le Beau site a intégré les QPV de la ville). Cela nous a permis aussi de tisser un lien éducatif durable avec l'ensemble des participants, de mettre en valeur leur implication et le travail engagé avec eux par le service. Mais aussi, de nous faire connaître et obtenir l'adhésion des habitants à notre travail de proximité en contribuant à l'amélioration de leur cadre de vie.

- Le chantier du Vélodrome a mobilisé 4 jeunes

En partenariat avec Grand Delta Habitat (GDH), nous avons réalisé un chantier de végétalisation sur le quartier du Vélodrome avec 4 jeunes mineurs encadrés par les éducateurs de l'équipe et un encadrant technique de GDH. Ce chantier a permis aux jeunes participants de contribuer à l'embellissement de leur quartier.

26 animations en pied d'immeuble

Environ **50 jeunes** ont participé à ces actions en 2023 :

- 21 actions dans le cadre de l'atelier « Grimm »



L'atelier « Grimm » est un temps de présence sociale hebdomadaire imaginé, à l'origine, autour de la lecture. L'équipe s'installe tous les mercredis après-midi dans un des 3 quartiers prioritaires (Vélodrome, Rocade et Beau site) et propose un temps de lecture mais aussi du prêt ou don de livres aux jeunes. Ils peuvent aussi dessiner et jouer avec des jeux géants. C'est un temps de partage avec les plus jeunes et les habitants du quartier durant lequel ils peuvent solliciter notre aide ou notre attention.

Les partenaires du territoire y font régulièrement un passage comme le délégué du préfet ou l'EVS. L'équipe de l'EVS (Espace de Vie Sociale) invite les familles à y faire participer leurs enfants. Cet atelier devient bi hebdomadaire durant les vacances scolaires et l'été.

Objectifs : se faire identifier dans le quartier, contribuer à l'animation du territoire et favoriser l'investissement de l'espace public par les familles ; créer la rencontre et favoriser l'accroche.

Cette action attire des habitants de toutes les générations ce qui favorise la rencontre et l'appropriation de l'espace public par toutes et tous. Malgré des difficultés à toucher le public adolescent dans les premiers temps, on constate que certains pré-ado qui ont pris l'habitude de participer continuent de venir en grandissant.

- 5 actions d'animation autour du cirque en collaboration avec la compagnie *Lez'art*

IV.4.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **25 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel**. 6 d'entre eux bénéficiaient d'une mesure ASE et 3 étaient suivis par la PJJ.

L'équipe constate que ces accompagnements sont de plus en plus complexes et chronophages :

- Des situations de plus en plus complexes demandant un accompagnement plus soutenu et plus long dans le temps ;
- L'absence ou la disparition de nombreux services de droits communs sur la commune de Bollène nécessitant des déplacements sur Orange, Avignon, Carpentras....

La Santé, la scolarité et l'insertion professionnelle sont les principales thématiques qui ressortent tant dans les demandes initiales exprimées par les jeunes que dans les domaines travaillés dans le cadre des accompagnements :

- Santé : 12 jeunes concernés ;
- Insertion et logement : 13 jeunes concernés ;
- Scolarité : 10 jeunes concernés.

Les problématiques rencontrées sont multiples et différentes selon l'âge et le sexe. Pour les plus jeunes, il s'agit avant tout du décrochage scolaire avec beaucoup d'exclusions des établissements scolaires et des réaffectations hasardeuses voir même aucune. Pour les garçons, il est souvent question de comportements inadaptés. Les filles expriment quant à elles des difficultés liées à des pressions ou problèmes intra familiaux et de la détresse psychologique. Nous avons pu aussi constater, sur certaines situations, des troubles psychologiques non décelés précocement qui auraient mérité une orientation de type ITEP voir IME. Les primo arrivants intra-communautaires sont aussi très concernés et n'ont pas toujours l'étayage familial nécessaire pour y remédier.

Nous avons de plus en plus de jeunes orientés par nos partenaires (EVS, infirmières et assistantes sociales scolaires, mission locale, AEMO, PJJ...) mais aussi des demandes spontanées. Des situations souvent complexes dans lesquelles nous arrivons souvent en bout de chaîne. Ce sont souvent des jeunes en grande détresse avec lesquels nous travaillons sur des sujets tels que les conduites à risques, le soin, l'estime de soi, la recherche de soutien psychologique, les conflits intra familiaux, l'hébergement, l'employabilité...

L'EDeS de Bollène est un partenaire incontournable pour nombre de ces situations. L'équipe est en lien régulier avec ce dernier (collaboration étroite avec les assistantes sociales et la PMI, rencontres régulières, IEPS...). En 2023, l'équipe a sollicité l'organisation de 3 IEPS et a réalisé 1 Information Préoccupante.

Les liens avec la PJJ sont eux aussi bien installés. Les éducateurs se connaissent et interagissent en bonne intelligence quand cela est nécessaire. Une réunion d'échanges interservices nous a permis, aux uns et aux autres, de réactualiser nos connaissances et renforcer nos logiques partenariales.

La situation d'Oriane²

Oriane est une jeune fille de 17 ans. Elle nous a été orientée par l'ASE en juillet 2023. Sous mesure de placement depuis janvier 2023, elle est hébergée chez la mère de son petit ami dans l'attente qu'un lieu d'accueil lui soit proposé. Sa référente ASE nous sollicite car elle rencontre des difficultés pour assurer certaines démarches (ouverture de comptes, rendez-vous mission locale...). Elle souhaite aussi que nous puissions prendre le relai de l'accompagnement. Nous proposons à Oriane de participer à nos actions d'été sous la forme d'un Scop'Ado pour animer un atelier maquillage d'enfants lors de nos OPI. La contrepartie lui permettra d'acheter des vêtements car suite à ses multiples déménagements elle est contrainte d'emprunter ceux de son petit ami. En plus des Scop'Ado, nous accentuons nos temps d'accompagnement. Le lien se crée et Oriane se livre d'avantage et notamment sur ses conditions d'hébergement. Sa situation nous inquiète. Elle vit recluse et ne peut sortir sans l'autorisation de sa belle-mère ou de son copain. Nous comprenons mieux son enthousiasme à venir nous rencontrer et participer aux Scop'Ado. Ce sont, ses seuls moments de liberté. Elle est demandeuse d'un accueil en foyer mais il n'y a aucune perspective. Nous lui proposons une sortie à la journée à laquelle elle adhère. Le jour J, elle ne se présente pas au service. Nous allons au domicile prendre de ses nouvelles. Les éducatrices sont accueillies par son copain qui les agresse et les menace violemment et leur interdit de poursuivre leur travail avec Oriane. Après concertation avec l'équipe de l'EDeS, nous rédigeons une IP et déposons une main courante en gendarmerie. Suite à cette IP, Oriane sera accueillie en urgence au foyer de la verdière de l'ADVSEA 84.

IV.4.4.5 Partenariat et dynamique de territoire

L'équipe de Bollène travaille étroitement avec les partenaires du territoire et notamment avec :

L'EDeS avec un contact régulier entre éducateurs et assistantes sociales sur des situations individuelles. Par exemple, la mise à l'abri de deux jeunes 17 ans (financement de nuitées d'hôtel), 3 IEPS pour des situations complexes, une IP pour une jeune fille séquestrée. Nous travaillons aussi selon les situations avec la PMI et le planning familial.

L'EVS le CCAS et le Service Politique de la ville. L'EVS nous adresse beaucoup de jeunes et de parents pouvant rencontrer des difficultés diverses. Il participe fréquemment aux OPI que nous mettons en œuvre notamment en relayant l'info auprès de leur public mais aussi parfois physiquement en y prenant part. La chargée de mission du contrat de ville nous intègre dans toutes leurs initiatives (réflexions, quartiers d'été, village olympique, café des parents) mais aussi lors de « diagnostics en marchant » sur les quartiers bénéficiant d'un bailleur social.

La logique partenariale avec le CCAS est plus fluide que par le passé et nous travaillons aujourd'hui en bonne intelligence avec l'assistante sociale sur des situation très spécifiques.

La mission locale dans le cadre de l'accès à la formation des jeunes et/ou leur inscription au CEJ (contrat d'Engagement Jeune) mais aussi en soutien de leurs missions sur des situations nécessitant un accompagnement social ou des démarches particulières hors les murs pour lesquels les professionnels de la mission locale n'ont pas de temps dédié.

La MFR sur certains chantiers éducatifs liés au maraichage ou l'aménagement d'espaces verts comme sur le chantier du Beau Site ou les Jardins familiaux et vergers de la ville. Un projet autour d'un pré apprentissage pour des jeunes dès l'âge de 14 ans ou notre équipe interviendrait dans le cadre de l'accompagnement éducatif est en cours de finalisation et devrait voir le jour courant 2024. Le partenariat avec cet établissement est très dynamique et constructif.

Le rez'in (accueil jeune de la ville de Bollène). La ville de Bollène s'est dotée récemment d'un accueil jeune très actif. Bien qu'insuffisant en termes de capacité d'accueil, il propose de nombreuses activités. Notre équipe est en lien étroit avec eux depuis leur ouverture. Nous relayons auprès de nos publics leurs activités et nous envisageons de mener des actions communes pour l'année 2024.

Le pied à l'étrier. Nous sollicitons le pied à l'étrier pour la réalisation des contrats de travail des jeunes participant à nos chantiers éducatifs. Depuis peu, nous passons par la plateforme de l'inclusion. La dématérialisation des démarches ne nous empêche pas de continuer à nous rencontrer afin de garder un lien direct indispensable.

² Le prénom a été modifié

Le collège Paul Eluard. Pour la deuxième année consécutive, une convention est signée avec le collège Paul Eluard dans le cadre de notre mission de lutte contre le décrochage scolaire. Le collège accueille les enfants des principaux QPV de la ville. Nous y sommes intervenus 15 fois, les jeudis de 11h30 à 13h30. Il s'agit d'un temps de présence sociale dans la cour lors duquel nous interagissons avec les collégiens. Ces temps, nous ont permis au début, de nous faire connaître. Aujourd'hui, ils nous permettent d'être repérés hors les murs par des jeunes que nous ne croisons pas forcément lors de notre travail de rue et particulièrement les jeunes filles.

Nous avons pu proposer à certains d'entre eux (garçons et filles) de participer à des chantiers Scop'Ado sur leurs quartiers. La directrice du collège s'est déplacée sur l'un d'entre eux à la grande joie de ses élèves et au grand étonnement des parents. Parole d'une maman habitant le quartier du Beau Site : « *Merci de vous êtes déplacée et de vous intéresser à nous* ». Nous avons décidé d'interrompre cette action en 2024 afin de prioriser nos actions vers le lycée Aubrac, si ce dernier y est favorable. Le lien avec le collège ayant été longuement tissé, les logiques partenariales resteront effectives même hors les murs. Nous y retournerons volontiers si nécessaire et sous d'autres formes selon les besoins et la demande.

IV.4.5. PERSPECTIVES 2024

- Déménagement au 1er mars 2024 dans un nouveau local. Ce dernier sera plus visible des publics et mieux situé car à proximité des principaux QPV de la ville. Plus grand, il nous permettra de mettre en place un "café partenaires" dès la rentrée de septembre afin de renforcer et développer les logiques partenariales ;
- Accentuer notre partenariat avec Grand Delta Habitat autour de chantiers éducatifs et OPI : notamment projet autour de l'aménagement des espaces communs de la résidence des Resclauso (enquête auprès des habitants, projet d'aménagement) ;
- Consolider notre partenariat avec la ville de Bollène (Politique de la ville, EVS, espace jeune) notamment : participation aux ateliers de soutien à la parentalité mis en œuvre par l'EVS ;
- Poursuivre notre travail avec la MFR autour des "jardins partagés" et notre implication dans leur projet de création d'un préapprentissage en faveur des 14/16 ans ;
- Poursuivre nos temps de présence sociale réguliers autour de notre « atelier Grimm » les mercredis et vacances scolaires en y associant ponctuellement des intervenants du milieu associatif local (sport et culture mais aussi des conteurs, de la calligraphie...);
- Développer un travail de partenariat avec le lycée Aubrac au-delà des relations avec l'infirmière et l'assistante sociale scolaire (un projet autour de la semaine contre les discriminations est en cours) ;
- Renforcer l'équipe par l'accueil d'un travailleur social en contrat de professionnalisation.

IV.5. ORANGE

IV.5.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe d'orange est constituée de 3 ETP encadrés par un chef de service responsable des équipes d'Orange et Bollène.

Le recrutement de deux travailleuses sociales, en avril puis en octobre 2023, nous permet d'avoir aujourd'hui une équipe complète. L'impact sur le terrain est considérable, visible et ressenti par nos partenaires.

Notre local est situé en plein cœur du quartier Fourchevieille (anciennement local du centre social). Nous sommes aujourd'hui en questionnement car sa localisation, aux vues et rues de tous, n'offre pas la confidentialité nécessaire pour les jeunes et familles du quartier qui hésitent à s'y rendre. Il est aussi peu fréquenté par les jeunes des autres quartiers qui craignent de se rendre à Fourchevieille qui a mauvaise réputation. Nous envisageons de déménager en sa proche périphérie courant 2024.

IV.5.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Orange est une commune de 28 771 habitants.

En 2023, notre équipe est intervenue principalement sur les quartiers de La Tourre, Fourchevieille et les Hespérides. Outre un travail de rue renforcé, nous y avons effectué de nombreuses actions de type OPI (Opérations en Pied d'Immeuble) : actions collectives, fête des voisins, halloween...

Le quartier de l'Aygues bénéficiant d'un plan de réhabilitation urbaine conséquent (destruction de tours et réaménagement total des espaces), le contexte ne nous a pas permis de réaliser des actions spécifiques mais notre équipe y a tout de même poursuivi ses accompagnements individuels ainsi qu'un travail de rue ponctuel.

Concernant la politique de la ville, le contrat de ville en date de 2015 est en cours de réactualisation. Nous avons insisté, lors de réunions préparatoires, sur le besoin de structures dédiées aux jeunes et aux familles. En effet, les QPV sont dépourvus de service de proximité et la commune n'est pas dotée de centre social ou de MJC malgré une forte attente de ses habitants et un grand besoin de sa jeunesse.

La ville d'orange a été épargnée par les émeutes urbaines violentes qui se sont produites en France au début de l'été 2023. Plusieurs hypothèses à cela :

- Le désœuvrement d'une jeunesse qui ne se sentirait pas ou plus concernée. Pas d'infrastructure ou de symbole républicain à détruire sur leurs quartiers car désertés depuis longtemps par les institutions, les services de proximité et les associations ;
- Les trafiquants de drogue tiennent leurs quartiers et ont "étouffé" les mouvements spontanés afin de ne pas nuire à leur business, de plus en plus lucratif. Leur influence est très forte auprès des jeunes et notamment sur le quartier de Fourchevieille ;
- Une police municipale et nationale qui occupe sans relâche l'espace public.

IV.5.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2023, l'équipe a accompagné **97** jeunes dont **39** nouveaux.

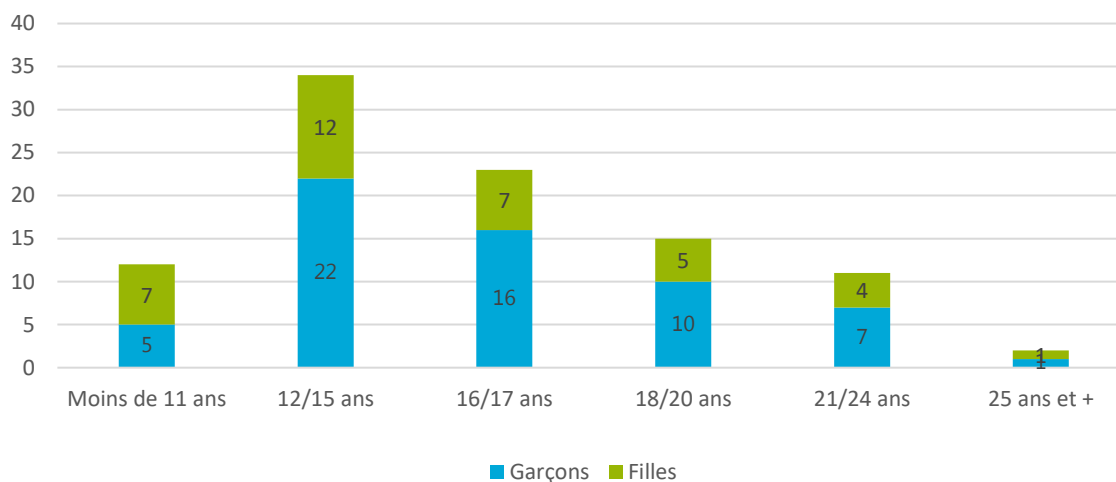
Les filles représentent **37%** des jeunes accompagnés (**36**) contre **63%** de garçons (**61**).

Les moins de 18 ans représentent 73% des jeunes connus et accompagnés.

L'arrivée de deux nouvelles éducatrices à temps plein en cours d'année, nous a permis d'intensifier progressivement notre travail. Ainsi, le nombre de jeunes accompagné sur la commune d'orange est en hausse en 2023 de plus de 20% au regard des chiffres de 2022. 97 jeunes accompagnés contre 78 en 2022.

L'absence de structure de type socioculturel, dédiée aux jeunes et aux familles crée de fortes sollicitations de nos publics en ce sens. Si la proportion de garçons reste très majoritaire, le nombre de jeunes filles accompagnées est en hausse.

Nombre de jeunes accompagnés en 2023 répartition par sexe et tranches d'âge



IV.5.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.5.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'intervention

Sur les **39** nouveaux contacts en 2023 :

- **19** ont été orientés par des tiers ;
- **11** ont été rencontrés en travail de rue ;
- **7** nous ont été orientés par des partenaires ;
- **2** jeunes nous ont sollicité directement.

Près de la moitié des nouvelles situations nous a été adressée par des tiers, principalement d'autres jeunes (11) et des familles (6). C'est un élément caractéristique de l'équipe d'Orange qui témoigne de la forte identification de cette équipe et du lien de confiance créé au long des années avec les familles. Le soutien apporté à des mères démunies à un effet « boule de neige » et nos actions sont beaucoup relayées par celles-ci. Elles nous interpellent pour leurs enfants et invitent leurs connaissances (amies, voisines...) rencontrant des difficultés à prendre contact avec nous.

Avec le travail de rue, ce sont les deux principaux facteurs à l'origine de la rencontre de nos publics. Le partenariat reste, malgré la bonne volonté de ses acteurs, encore trop cloisonné. Ajoutons qu'un tissu associatif très pauvre sur les QPV renforce ce constat.

Sur les **97** jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **35** bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif ;
- **30** sont accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **15** ont uniquement participé à des actions collectives ;
- **17** sont en accroche ou en maintien du lien.

IV.5.4.2 Le travail de rue

Une équipe complète, nous a permis d'opérer un travail de rue intensif sur les trois QPV que nous avons priorisé. Il s'agit des quartiers de Fourchevieille, les Hespérides et de La Tourre. Ce travail s'opère à deux ou trois éducateurs à différentes heures de la journée et en soirée. Il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes et des familles sur leur quartier où là, peut se former des regroupements. Il s'agit principalement des espaces collectifs situés en pied d'immeubles ou aux abords des collèges (Giono, Hendrix).

La Tourre est un quartier déserté en journée. Peu ou pas de jeunes sur l'espace public même durant les vacances scolaires. Pas d'espace dédié aux jeux pour les jeunes (jeux de ballons ou autres). L'absence de banc ou de lieux ombragés ne favorisent pas non plus non plus les regroupements et les échanges entre habitants, particulièrement l'été et pendant les grosses chaleurs.

De ce fait, les publics traversent le quartier pour rentrer chez eux. Le trafic de drogue et le proxénétisme étaient vraiment pesant pour les riverains. À la suite de plusieurs arrestations et incarcérations mais aussi règlements de comptes entre dealers, les trafics ne sont plus aussi visibles mais perdurent en souterrain. Les faits de prostitutions ne sont plus visibles. Il y a un fort sentiment d'abandon exprimé par les habitants. Plusieurs mamans nous ont interpellées sur des questions éducatives. Principalement sur le comportement de leurs garçons âgés en moyenne de 14 à 16 ans. Il est question d'actes posés au collège, de changements de comportements à la maison mais aussi de sorties en petits groupes sur Marseille. Elles se plaignent qu'ils rentrent tard et sans les informer d'où ils étaient. Notre travail de soutien à la parentalité prend alors toute ses dimensions face au désarroi de ces mères qui n'hésitent plus à nous présenter leurs enfants.

Les Hespérides est un quartier rattaché à celui de Fourchevielle. Sa proximité avec notre local nous permet d'être en interaction très régulière avec sa jeunesse et ses habitants. Les jeunes y sont plus visibles qu'ailleurs et très demandeurs d'accompagnements divers et de temps de loisirs. Les mères nous sollicitent beaucoup pour leurs enfants. Notons une forte demande sur les questions de soutien scolaire. Tout comme La Tourre, il n'y a pas d'espace dédié aux jeunes ou aux familles, ni de banc.

Fourchevielle est de loin le quartier le plus "animé" de la ville. Ceci est dû malheureusement au fort trafic de stupéfiants qui s'y opère quotidiennement. Nous sommes en présence d'une vraie mafia bien implantée et très visible qui terrorise un grand nombre d'habitants. Les nombreux dealers occupent du matin au soir l'ensemble des points stratégiques du quartier. Pour la plupart, ils sont étrangers aux quartiers. Ils s'installent avec des chaises, des tables, des parasols et même des canapés pour certains. Un service de ravitaillement est mis en place afin d'apporter boissons et sandwichs aux "guetteurs" chargés de prévenir les dealers de l'arrivée des forces de l'ordre. Les enfants du quartier sont eux aussi parfois sollicités pour aller leur acheter, au pied levé, une canette ou de quoi manger. Les dealers leur laissent la monnaie posant ainsi "anodinement" un premier rapport service contre argent auprès des enfants en vue de recrutements futurs.

Notre local se situant au cœur du quartier, nous sommes aux premières loges pour observer ces phénomènes et leurs répercussions catastrophiques sur la vie quotidienne des riverains. Les polices municipales et nationales ainsi que la BAC passent plusieurs fois par jour sur le quartier mais leur présence importante ne suffit pas à dissuader les trafiquants. Du coup, les riverains désertent l'espace public. Les parents craignent de laisser sortir leurs enfants. Nous y croisons quelques garçons lors de notre travail de rue mais les jeunes filles et notamment les adolescentes ont quasiment disparu de ces espaces. Afin de ne pas abandonner totalement l'espace public aux trafics, notre équipe organise ponctuellement devant le local des activités de loisirs en faveur des jeunes et des familles (jeux géants, activités autour du cirque, fête des voisins, carnaval...).

La ville d'Orange envisage d'installer 7 caméras de vidéosurveillance supplémentaires sur ce quartier courant 2024.

IV.5.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

En 2023, les actions collectives ont concerné **50 jeunes** :

- 21 sorties,
- 1 atelier « Je me souviens » (11 sessions réparties sur deux mois – voir encart), en partenariat avec le *théâtre du Sablier*,
- 4 OPI.

Les actions collectives permettent à l'équipe de créer et maintenir du lien avec des jeunes en risque de marginalisation à la suite de ruptures dans leurs parcours scolaires, de formation ou d'insertion professionnelle. Elles nous permettent aussi de répondre à des problématiques d'isolement de certains jeunes, de faire exister un public féminin de plus en plus invisible sur l'espace public et de répondre plus généralement aux manques inhérents à l'absence de structure dédiée sur la commune. Ces actions peuvent être ponctuelles comme des sorties culturelles ou de loisirs (escape game, ciné débat, parc aquatique, patinoire, journées détente et découverte de lieux...). Elles peuvent répondre à une problématique spécifique identifiée comme l'estime de soi au travers d'ateliers (art-thérapie, chant, expression corporelle...).



« Je me souviens »

De nombreux jeunes, issus des quartiers populaires, n'ont peu ou pas accès à la culture. Prisonniers d'une vie de quartier, cela produit un renfermement des jeunes sur eux même. Afin d'y remédier notre équipe travaille sur l'accès à la culture dans le partage, l'ouverture de soi aux autres, la découverte, l'appréhension de l'inconnue. Nous avons décidé de travailler avec un groupe de jeunes filles sur une thématique lancée par le théâtre du Sablier à partir du livre de George Perec "Je me souviens".

Trois jeunes filles de 17 ans suivies par notre service, se sont jointes à nous, de la réflexion à la réalisation du projet. Nous avons pris un temps avec elles afin de choisir comment nous allions présenter celui-ci. L'idée d'une interview (questionnaire et vieilles photos d'Orange) des habitants des quartiers ainsi que des commerçants a émergé et elles ont choisi de tout retranscrire sur des toiles.

Les questions posées ont été les suivantes :

- Avez-vous toujours vécu à Orange ?
- Quel souvenir d'enfance vous a le plus marqué ?
- Quel est votre meilleur anecdote ou souvenir ?
- Quel regret avez-vous ?
- Qu'est-ce qui vous manque aujourd'hui et que vous n'avez plus ?

Nous avons recueilli de nombreux témoignages d'habitants et de commerçants. Après avoir classé et analysé le questionnaire, nous avons travaillé sur une interprétation artistique de ces réponses.

Le choix s'est porté sur un arbre avec un côté coloré qui exprime les réponses positives et un sombre qui lui exprime les réponses négatives. Les habitants et les commerçants d'Orange ont majoritairement évoqué que la vie était plus « conviviale » avant, car la ville disposait de plus de choses (Centre social, piscine, lieux de rencontres, etc.). A la suite de ces réponses, une des jeunes filles a souhaité en faire un poème.

Nos trois participantes ont fait une restitution publique lors d'une exposition au sein du théâtre, regroupant l'ensemble des groupes ayant participé à ce projet.

Ce projet a mobilisé 2 éducateurs durant 11 journées réparties sur deux mois. Nous avons pu atteindre avec elles nos objectifs initiaux qui étaient de s'engager dans un travail spécifique avec un public féminin peu visible sur le territoire. Rendre acteur ces jeunes et les habitants des QPV sur une action médiatisée. Tisser un lien éducatif entre ces jeunes filles et l'équipe éducative.

IV.5.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **65** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Au moins 4 d'entre eux et elles bénéficiaient ou avaient bénéficié d'une mesure de protection.

Ces accompagnements ont majoritairement porté sur :

- La santé (33 jeunes concernés) ;
- La scolarité (25 jeunes concernés) ;
- L'accès aux loisirs, à la culture et au sport (23 jeunes concernés).

Les accompagnements diffèrent selon les tranches d'âge :

- Concernant les 12/15 ans, il est essentiellement question de décrochage scolaire, de carences éducatives et l'accès à des activités culturelles et/ou de loisirs ;
- Pour les 16/24 ans, il est plus question de conduites à risque, de décrochage social, d'insertion professionnelle, d'accès à l'émancipation et aux soins. Notons une forte sollicitation de mamans désemparées et souvent seules à assurer l'éducation de leurs enfants. Le soutien à la parentalité est un exercice en forte hausse dans nos accompagnements.

Le décrochage scolaire est un sujet de plus en plus présent dans nos accompagnements. Les mères, des quartiers sur lesquels nous intervenons, sont de plus en plus nombreuses à nous interpeller sur le sujet. La rentrée scolaire a été très compliquée. Beaucoup de jeunes se sont retrouvés sans affectation au 1er septembre 2023. Ces familles sont souvent démunies face aux difficultés et/ou actes et comportements inadaptés posés par leurs enfants. Ils se sentent seuls et n'ont que rarement les ressources et l'entendement nécessaires pour y faire face (notamment administrativement). Un suivi individuel intensif du jeune associé à un soutien à la parentalité nous a permis de trouver des solutions même tardives.

Comme sur de nombreuses communes, l'accès aux soins dans sa globalité est devenu difficile et un véritable parcours du combattant les jeunes et les familles. L'accompagnement au soin n'est que très rarement l'objet de la première demande émanant de notre public.

Ils y ont soit renoncé, soit ils n'en voient pas l'utilité dans leur problématique immédiate. Notre équipe est très vigilante sur cette question. Si elle s'impose dans certaines situations (addictions, détresse psychologique...) la question du soin est toujours posée. Quand ont-ils vu un généraliste ? Un dentiste ou un gynécologue pour la dernière fois ? Si se soigner implique une réponse à des besoins fondamentaux, se guérir est un changement de position intérieur : "Se soigner, c'est commencer à guérir". C'est dans cet esprit que nous les accompagnons nos publics les plus éloignés du soin. Les accompagnements individuels autour de démarches administratives sont eux aussi très importants et ne font que progresser. Ils émanent autant des jeunes que de leurs familles. Nous faisons donc face à diverses démarches allant d'un simple CV à une demande de logement, de naturalisation, de prise en charge judiciaire ou de soins. De plus en plus dématérialisées, les démarches administratives demandent d'avoir l'outil et la compréhension nécessaire pour les effectuer. La multiplication de publics allophones explique aussi cette forte demande.

Accompagnement de «L.»

L. est une jeune fille de 18 que nous accompagnons depuis quatre ans. Elle nous a été orientée par l'association RHESO qui les hébergeait elle et sa mère à la suite de la séparation d'avec le père.

Son parcours scolaire est chaotique. Ainsi, elle passera d'une 3^{ème} Prépa à un CAP restauration collective puis à un contrat d'apprentissage chez un fleuriste. Elle justifie chaque échec par du harcèlement dont elle serait victime à chaque fois. Nous essayons de creuser avec elle les raisons et elle finit par nous parler d'une agression sexuelle dont elle a été victime à l'âge de 13 ans par un ami de son père. Une plainte en gendarmerie a été déposée et son instruction est toujours en cours.

Nous l'accompagnons vers une prise en charge psychologique mais elle interrompt sa thérapie. L. est une jeune fille très renfermée, son cercle social se résume à sa mère. Ses relations amoureuses l'entraînent toujours vers une dépendance affective totale qui se soldent après chaque expérience par un repli plus important sur elle-même. L. a aussi de gros problèmes d'hygiène.

Etant en lien très régulier avec sa maman, nous faisons le constat que L. est en miroir avec celle-ci. En effet, sa mère ne tient aucun emploi et se plaint régulièrement d'être agressée ou harcelée au travail ou par le voisinage. Elle aussi a de gros problèmes avec l'hygiène.

Nous travaillons ces questions avec elle en entretien individuel mais aussi au travers de petits ateliers axés sur l'estime de soi. Nous l'accompagnons à la mission locale où elle signe un contrat d'engagement jeune. Une nouvelle fois, elle disparaîtra très vite des radars de la mission locale qui sans nouvelle s'en inquiètera auprès de nous. Ayant rencontré un garçon dans le nord de la France et étant fraîchement majeure L. est partie durant deux mois vivre chez lui. Après un nouvel échec amoureux et de retour chez sa mère, nous reprenons notre accompagnement et l'invitons à réfléchir une nouvelle fois, sur les raisons de ses nombreux décrochages, la nécessité d'intégrer un parcours de soins et une formation pouvant lui correspondre. Nous apprenons très vite qu'elle est enceinte de sa précédente relation et qu'elle désire garder son enfant.

Aujourd'hui, nous travaillons étroitement avec la PMI et l'EDeS autour de la grossesse de L. et l'arrivée prochaine de son enfant dans un environnement instable et carencé. Parallèlement, nous prenons régulièrement du temps avec elle pour échanger sur sa situation personnelle, l'arrivée de son futur enfant et nous essayons de la garder mobilisée dans son dernier projet professionnel. En effet, depuis peu, L. a intégré l'E2C, elle souhaite devenir auxiliaire de puériculture. A défaut de suivi psychologique L. participe deux fois par mois à un atelier d'art-thérapie mis en œuvre par notre service et dans lequel elle semble tirer de grands bénéfices. Elle y vient volontairement et ne manque aucune séance. Sa parole se libère peu à peu. Elle nous fait confiance. Nous avançons à son rythme et l'accompagnons dans sa grossesse avec une vigilance accrue.

IV.5.4.5 Partenariat et dynamique de territoire

En 2023, nos partenaires ont été :

- l'**EDeS**, le **CCAS** et les **AS scolaires** pour les questions d'ordre purement sociales d'accès aux droits ;
- La **mission locale**, **Initiative Terre de Vaucluse**, **E2C**, **l'Adie** et **Eureka interim** concernant notre accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- Pour l'accès au logement **RHESO** et **Grand Delta Habitat** ;
- Pour l'accès aux soins, **la médiatrice du centre de santé** et **RHESO** ;
- L'accès à la culture avec le **Théâtre du Sablier** et **Bouquin Malin** ;
- Nous collaborons aussi étroitement avec **le médiateur de la politique de la ville** que nous rencontrons quasiment tous les lundis après-midi autour d'un travail de rue partagé sur les quartiers ou des rencontres partenariales à thème organisées par ce dernier.

Le lien avec l'EDeS

Le travail avec l'EDeS d'Orange se fait très naturellement entre techniciens selon les problématiques rencontrées. Une rencontre avec l'ensemble du service a eu lieu en mai afin d'affirmer ce partenariat. Une nouvelle rencontre devrait se faire au premier trimestre 2024 afin de faire le point sur notre collaboration durant l'année écoulée ainsi que les logiques professionnelles à développer ou entretenir pour l'année en cours.

De même, nous sommes aussi en lien étroit avec la PJJ que nous avons rencontré début décembre. Cette rencontre nous a permis d'affirmer le besoin de collaboration entre nos deux services dans l'accompagnement de nos publics communs. Cela nous a permis aussi d'affiner nos connaissances quant au nouveau code pénal des mineurs et leurs prises en charge par la PJJ.

Concernant l'AEMO, nous avons pu aussi les rencontrer et évoquer le besoin de travailler ensemble sur certaines situations et ce, avant la fin de mesure. Dans cet esprit, le projet commun d'un atelier d'art-thérapie débutera en janvier 2024. 14 jeunes dont 8 sous mesures AEMO doivent y participer.

Le lien avec l'éducation nationale

La commune d'Orange est dotée de :

- 3 collèges publics (Arausio, Barbara-Hendricks, Jean-Giono) ;
- 1 collège privé (Saint-Louis) ;
- 1 lycée public d'enseignement général et technologique (l'Arc).

Notre équipe éducative, dans le cadre de sa mission de lutte contre le décrochage scolaire, a priorisé les collèges Jean Giono et Barbara Hendrix. Ce choix est lié au fait que la grande majorité des jeunes issus des QPV, fréquente ces deux établissements.

En 2023, l'essentiel du travail partenarial s'est articulé autour de situations individuelles complexes nécessitant de notre part un accompagnement soutenu auprès des jeunes mais aussi de leurs familles. Il a été question de trouver des solutions adaptées à la suite d'exclusions mais aussi d'inscriptions au collège d'élèves sortis des radars et sans solution à la rentrée de septembre 2023. Nos interlocutrices sont principalement les Infirmières et AS scolaires. Nous sommes en lien aussi avec les CPE, la directrice de la SEGPA et la directrice adjointe du collège J. GIONO ainsi que la directrice et les deux CPE du collège Barbara Hendrix.

Une rencontre avec le collège Giono à laquelle était présente toute l'équipe du SPST ainsi que la directrice adjointe du collège, l'infirmière et l'AS scolaire ainsi que la CPE, nous a permis de consolider ce partenariat mais aussi d'envisager pour l'année 2024 des interventions au sein du collège sur les thèmes suivants : Egalité hommes/Femmes ; Lutte contre les discriminations ; la Laïcité.

Une réunion au collège Barbara Hendrix, en présence une nouvelle fois de toute notre équipe, l'AS et l'infirmière scolaire, les deux CPE ainsi que la directrice, nous a conforté dans la nécessité de poursuivre notre partenariat dans l'accompagnement individuel des élèves les plus en difficulté mais aussi d'intégrer une notion plus collective au travers des ateliers précédemment nommés.

Nous travaillons aussi avec le lycée de l'arc et tout particulièrement en lien avec sa filière technologique dans laquelle plusieurs jeunes suivis par l'équipe d'Orange mais aussi de Bollène sont inscrits. Nous collaborons en intelligence sur des situations individuelles avec la directrice du lycée technique, l'AS scolaire mais aussi avec l'équipe de médiation sociale de l'association DUNES qui a pour mission de travailler au sein et aux abords du lycée.

IV.5.5. PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de nos interventions et présence sociale sur les quartiers de Fourchevielle et de la Tourre ;
- Focale sur le quartier des Hespérides pour répondre aux fortes sollicitations de notre public jeune et aux attentes de parents participatifs et demandeurs : travail de rue soutenu, carnaval, fête des voisins...
- Renforcer le partenariat existant avec les collèges Giono et Hendrix notamment par l'animation d'ateliers sur différents thèmes tels que l'égalité hommes/femmes, la laïcité, vivre en société...
- Vigilance accrue auprès du public féminin : associer et accompagner un groupe de 8 jeunes filles dans le cadre d'un projet « Bal » initié avec le théâtre du sablier (réalisation de robes de bal avec du matériel de récupération) ; Programmation de 10 ateliers d'art thérapie en partenariat avec l'AEMO d'orange ; Promotion du Pass Santé et des services et suivis proposés par la PMI ;
- Accueil en avril 2024 d'un éducateur spécialisé en formation à l'IMF d'Avignon, pour son stage long de troisième année.

IV.6. CAVAILLON

IV.6.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe de Cavaillon se compose de 3 ETP dont 2 éducatrices spécialisées et 1 travailleur social diplômé BPJEPS ayant engagé une VAE DEES. Un salarié est en arrêt maladie long. Celui-ci a été remplacé dans le cadre de plusieurs CDD qui ont permis de couvrir en particulier la période estivale de juin à septembre 2023.

Une éducatrice en formation est accueillie au sein de l'équipe depuis mars 2023 dans le cadre de son stage de troisième année.

L'équipe dispose d'un local situé de manière stratégique en centre-ville. Il bénéficie de plusieurs espaces dédiés à la fois à de l'accueil collectif et à des espaces d'entretien, il permet d'accueillir les réunions d'équipe des 3 communes du territoire Sud.

Une salle d'entretien est également mise à disposition de la Maison des Adolescents qui y assure la permanence du Point Ecoute Jeune tous les mercredis. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention annuelle.

IV.6.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Cavaillon est une commune de 26 707 habitants (INSEE 2019), siège de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Il s'agit aujourd'hui de la quatrième commune la plus peuplée du département de Vaucluse.

Les quartiers prioritaires, répartis en 2 secteurs, regroupent plus de 4 700 habitants.

6 établissements scolaires publics du second degré sont implantés sur la commune :

- Les collèges Paul Gauthier, Rosa Parks, Saint Charles et Clovis Hugues ;
- Les lycées Ismaël Dauphin et Alexandre Dumas.

Les équipements sportifs sont nombreux et bien investis par la population :

- Le Grenouillet fréquenté par des familles ;
- L'association OCV ;
- Le COSEC (piste d'athlétisme, terrain de basket, handball) de plus en plus investi par des familles des quartiers Dr Ayme et Condamines qui s'y retrouvent pour fuir le climat anxiogène du quartier ;
- Deux City stades à Dr Ayme et à la Clède ;
- Deux piscines ;
- Le Gymnase Gaultier avec des espaces extérieurs en accès libre ;
- La Via ferrata.

L'offre d'activités sportives et culturelles est foisonnante, investie par les habitants de Cavaillon et des villages environnants. Néanmoins, le coût des activités et les délais d'inscriptions liés à la saturation empêche une partie de la population cavaillonnaise d'y accéder.

Les clubs de boxe sont particulièrement investis par les jeunes habitants des QPV, y compris les filles.

Deux Centres sociaux sont présents et actifs sur le territoire : La passerelle, centre social municipal à Docteur Ayme et le centre social la Bastide, sur le site de la Clède.

Le Service Jeunesse Municipal gère un PIJ, un Accueil Jeunes, et une équipe de médiation, néanmoins certaines activités ne sont accessibles que pour les – 14 ans.

Il n'existe pas de structure adaptée aux besoins des plus de 15 ans et ceci contribue aux regroupements dans l'espace public et les parties communes des immeubles avec des dégradations et nuisances. Tous les jeunes qui se regroupent dans l'espace public ne sont pas impliqués dans le trafic de stupéfiants mais y sont associés aux yeux de la population et des forces de police. Ces amalgames, combinés au sentiment d'abandon et de harcèlement policier, participent à la dégradation des rapports entre jeunes, police et habitants.

L'équipe priorise ses interventions sur les quartiers Dr Ayme et Condamines.

Les travaux de réhabilitation des quartiers sont en cours dans le cadre du PRU. Les travaux sont ponctués d'incidents (incendie des engins de chantiers) qui impactent le climat du Quartier. Les concertations publiques en lien avec ce projet sont peu investies par les habitants qui vivent mal cette réhabilitation, se sentent peu associés, et subissent les nuisances multiples qui y sont associées (nuisances sonores, dégradations...).

Nombre d'habitants nourrit un discours ambiant assez négatif sur leur quartier, ils expriment un sentiment d'abandon par la municipalité, et une forte nostalgie autour de la disparition du Soligone et de l'Ecole du Respect.

Le trafic de stupéfiants est un sujet récurrent qui anime la Ville et ses habitants avec de nombreux évènements violents réguliers (incendies, fusillades, assassinats). Les forces de l'ordre sont présentes quotidiennement sur le site avec parfois des opérations de grande ampleur.

La population semble ne plus faire confiance dans les institutions et la police, des discours teintés de complotisme se diffusent et contribuent à alimenter la confusion et les fausses informations.

La population vit au quotidien dans un climat très anxiogène, dans la crainte instaurée à la fois par les trafiquants mais également par une présence policière intimidante. Les nuisances sont quotidiennes et à toute heure (nuisances sonores, accès à certains endroits limités, pression constante du trafic...).

Les jeunes évoquent l'impression de ne pas être « écoutés » et « entendus » par les adultes, voire accusés à tort d'être des délinquants. Ils dénoncent régulièrement des provocations, intimidations et violences de la part des forces de police et expriment un désintérêt à participer à la vie de la cité (loisirs, utilité sociale, espaces collectifs).

Nous repérons chez ces mêmes jeunes des difficultés à se projeter sur des parcours professionnels ou sur un avenir proche, ainsi qu'un désinvestissement de la scolarité (collège/lycée).

Ils expriment de façon régulière un sentiment de lassitude concernant leur quartier d'habitation, mettant en avant le fait "qu'il ne se passe rien" et que « rien n'est fait » pour eux. Ils évoquent le manque de structures d'animation, accessibles financièrement sur le territoire cavaillonnais pour les plus de 16 ans.

Le public féminin est peu visible au sein des quartiers QPV et nous les rencontrons plus facilement en centre-ville. Elles nous font part de leur manque de liberté en comparaison aux garçons et de leur impossibilité de sortir à leur guise (restrictions d'horaires et de lieux) lorsqu'elles atteignent la puberté. Ces restrictions les contraignent à rester isolées au domicile familial ou à sortir en cachette de chez elles.

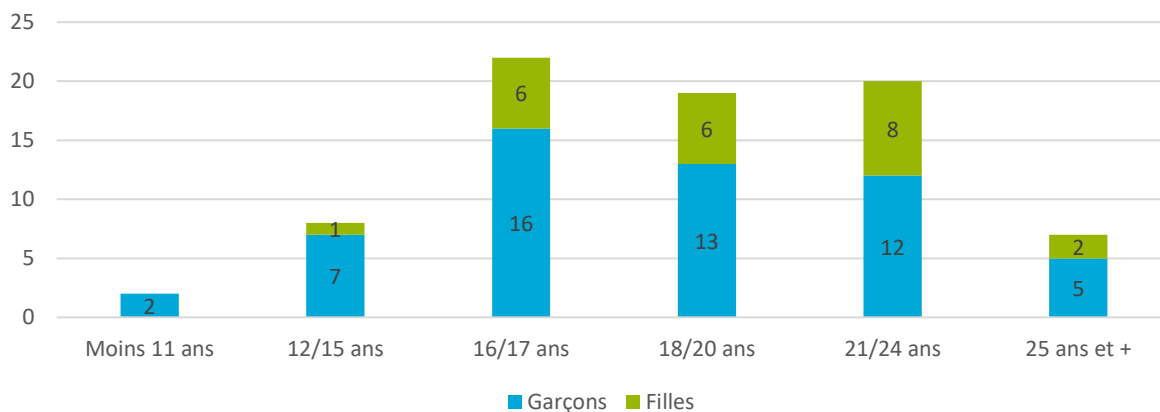
IV.6.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2023, l'équipe a accompagné **80** jeunes dont **42** nouveaux.

Les filles représentent **31%** des jeunes accompagnés (**25**) contre **69%** de garçons (**55**).

Les moins de 18 ans représentent 41% des jeunes connus mais ils ont majoritairement plus de 16 ans.

Nombre de jeunes accompagnés en 2023 par sexe et tranches d'âge



IV.6.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.6.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'accompagnement

La principale modalité pour entrer en contact avec le public est la **présence sociale**, elle est à l'origine de **74% des nouveaux contacts**.

Sur les 42 jeunes nouvellement rencontrés en 2023 :

- **31** ont été rencontrés pendant les temps de présence sociale ;
- **5** ont été orientés par des partenaires ;
- **4** ont été orientés par des tiers ;
- **2** jeunes ont fait la démarche personnelle de contacter l'équipe.

Les accompagnements individuels sont majoritaires, sur les 80 jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **39** des jeunes étaient accompagnés de manière individuelle uniquement ;
- **16** bénéficiaient d'actions éducatives individuelles et collectives ;
- **18** étaient en *accroche* ou en *maintien du lien* ;
- **7** étaient accompagnés sur du collectif uniquement.

IV.6.4.2 Le travail de rue

Le travail de rue est principalement mené sur les quartiers Dr Ayme et Condamines et, dans une moindre mesure, le Centre-Ville.

Depuis le premier confinement, nous observons lors du travail de rue un rajeunissement de la population (jeunes ados/ados) prise dans le trafic de stupéfiants sur les lieux-dits de trafic. Les jeunes, âgés entre 14 et 18 ans se regroupent dans des « squats » localisés sur les secteurs du centre-ville, Condamines, et Ratacan.

On note une présence importante de jeunes non originaires de la commune utilisés dans le cadre du trafic de stupéfiants, beaucoup sont originaires de région parisienne ou d'autres régions de France. Ces jeunes sont majoritairement mineurs (les plus exposés) et beaucoup ont un parcours ASE et certains disent être en fugue de leur lieu de placement.

Nous relevons une banalisation des conséquences individuelles et collectives du trafic de stupéfiants et des actes de violences dans les représentations des jeunes (discours, réseaux sociaux, « job étudiants »), au cours des échanges tenus avec les jeunes en travail de rue et dans les accompagnements.

Nous repérons une sorte d'irréalisme dans leur discours concernant leur avenir (ex : je vais faire tel métier, sans se projeter sur les formations ou études en lien / Je vais vivre à tel endroit, sans se rendre compte de ce que ça demanderait en termes de mobilisation). On constate un besoin d'instantanéité dans leurs demandes, une immédiateté dans les actes.

IV.6.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

Plusieurs actions collectives ont été mises en œuvre, notamment :

- Tournoi de foot organisé dans le cadre d'une OPI portée par la ville (CS la Passerelle) : tournoi de foot avec des jeunes dans le cadre d'un chantier « Scop'Ado » (participation d'une cinquantaine de jeunes de docteur Ayme dont plusieurs jeunes impliqués dans le trafic) ;
- Projet « Café des ados » entamé il y a deux ans : accompagner un groupe de 9 jeunes filles à l'élaboration d'un groupe de parole pour jeunes de Cavaillon (rédaction du règlement intérieur, des supports de communication...), l'équipe de prévention spécialisée a permis le lancement du projet et transmis le relai à la MDA et ASV pour une pérennisation ;
- Participation au projet « Marche et rando entre ados » porté par le CCAS.

" Marches et randos entre ados", une action partenariale portée par le CCAS

Un partenariat est né entre le Service de prévention spécialisée et le Programme de Réussite Educative (PRE) sur le territoire de Cavaillon. L'action s'intitule " Marches et randos entre ados". Cette action a vu le jour à partir de plusieurs constats : la mobilité peut être un frein dans le parcours des jeunes, les jeunes filles sortent peu et occupent une importante partie de leur temps libre sur les écrans, elles ont besoin d'être valorisées et de pratiquer une activité physique, sportive.

L'action a pour objectif de permettre aux participantes de bénéficier d'un temps de partage et d'échange dans leur parcours PRE, de lever le frein de la mobilité, de renforcer la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la cohésion de groupe.

Des randonnées se sont organisées chaque mercredi dans Cavaillon, et tous les 6 semaines, dans des lieux aux alentours. Deux référentes du PRE ainsi que un/ou deux éducateurs de l'ADVSEA ont accompagné ce groupe dans ces randonnées. Au fil du temps, des demandes des jeunes filles ont fait surface et il a été organisé des rencontres avec certains corps de métier comme les Pompiers, la Police Municipale, ainsi que des sorties culturelles.

Plusieurs chantiers « Scop'Ado » ont été organisés dans le cadre des Opérations Pieds d'Immeubles qui ont eu lieu cet été sur le territoire : les jeunes filles y ont animé des stands de parcours sportifs, d'origami, ainsi qu'un atelier pour les tout-petits. Cet engagement leur a permis de participer financièrement aux deux dernières journées de clôture. Ces sorties ont été réfléchies et élaborées par les jeunes elles-mêmes : une journée à Marseille avec une visite de lieux phares sur la ville, ainsi qu'une journée à Sète avec baignade, découverte de la ville et spectacle au bord de la mer.

Les objectifs éducatifs de cette initiative étaient de responsabiliser les jeunes filles, qu'elles se sentent investies dans la vie citoyenne du quartier et qu'elles puissent constituer une cagnotte pour les petites dépenses des deux sorties de clôture : goûter, petit en-cas.

Ces temps partagés ont permis de créer du lien avec les adolescentes et de repérer des problématiques individuelles qui peuvent constituer un frein dans leur scolarité et leur émancipation.

IV.6.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **55** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, au moins 7 d'entre eux et elles bénéficiaient d'une mesure de protection, 2 étaient « sortants ASE », 4 étaient suivis par la PJJ.

Les accompagnements ont majoritairement porté sur :

- L'insertion professionnelle ;
- La santé ;
- L'accès aux droits.

Nous rencontrons dans nos accompagnements, une augmentation et une intensification des problématiques familiales pouvant aller jusqu'à la rupture : conflits, violences, verbales et physiques, mise à la porte, concernant les jeunes à partir de 16 ans. Nous observons également une augmentation et une intensification des problématiques de santé psychique (mal-être, isolement, mise en danger, comportements anti-sociaux, pathologies...).

Nous sommes de plus en plus sollicités par les partenaires (mission locale, établissements scolaires) sur des orientations et des constats en lien avec ces problématiques.

L'accompagnement de « A »

Je rencontre A. en travail de rue à plusieurs reprises. Il est mineur et a 16 ans lors de notre premier contact. Je repère qu'il est présent au quartier pendant des temps scolaires. J'apprendrai plus tard que ce jeune avait été repéré par l'équipe deux ans en amont et le service avait été sollicité par les partenaires (EN , PRE) pour ce jeune. Des textos avaient été échangés sans suite entre les éducateurs de préventions et le jeune.

L'équipe choisit d'organiser un tournoi de foot lors d'une OPI (Opération Pied d'Immeuble). Pour la mise en place de cet événement les jeunes pourront participer aux réunions d'organisation, à la communication du tournoi, aux courses, à la réalisation et au rangement avec une contrepartie financière (Scop'Ado).

A. fait partie du groupe et s'engage dans le Scop'Ado. Lors de la sortie "course", je suis derrière dans le minibus et à côté d'A. Je reste attentive malgré l'ambiance bruyante lorsque j'entends une conversation téléphonique entre A. et un interlocuteur qui me semble être un acteur social. Je me permets de questionner A. sans être trop intrusive et il me dit que c'est son lycée et "que ça le soule et qu'il ne comprend rien". Je lui propose de l'accompagner et lui dit que s'il a envi je peux téléphoner à cette personne et revenir vers lui pour lui expliquer. Il est d'accord.

J'entre en contact avec ce partenaire en question. C'est une professionnelle de l'éducation nationale qui me partage un parcours scolaire chaotique. (PRE, Exclusion à répétitions, MLDS, changement d'établissement...). Ce jeune est dans un processus de marginalisation.

En septembre je vois A. qui semble être dans des conduites à risque et fuyant dans la relation. Je lui rappelle que c'est la période pour envisager une inscription scolaire. Il me renvoie qu'une dame l'a appelé mais qu'il ne sait pas de quoi il s'agit. J'ai appris entre temps que A. a un accompagnement PJJ. Je choisis d'entrer en lien avec eux et ils m'informeront du dispositif susceptible d'accueillir A. C'est l'école ENA, dispositif financé par le ministère de la justice pour les jeunes désœuvrés et dans des conduites à risques importantes malgré leur jeune âge.

Je reviens vers A. avec cette information et lui explique l'école, leurs missions, et le déroulé des événements à venir. Notre service sera prescripteur sur cette orientation. Nous avons soutenu la rentrée, les premiers mois et avons identifié et travaillé sur les freins (mobilité, le lien avec la mère analphabète, la casse-croute le midi).

A ce jour, A. a réussi à maintenir une scolarité. Nous sommes dans une relation éducative et de confiance.

IV.6.4.5 Partenariat et dynamique de territoire

L'équipe participe aux principales instances partenariales du territoire :

- EPS du PRE ;
- Le « Groupe Pluri » porté par la MDA et le CCAS ;
- CLSPD ;
- GPO.

Plusieurs actions partenariales ont été organisées en lien avec les acteurs du territoire :

- *Marches et randos entre ados* porté par le PRE ;
- Opérations en Pied d'Immeuble.

Le lien avec les établissements scolaires est à travailler, nos prises de contact n'ont pas encore abouti sur une rencontre et sur des projets communs. Nous sommes néanmoins en lien avec la MLDS et le CIO.

Des relations étroites existent avec les centres sociaux, la MDA, l'Atelier Santé Ville, le PRE...

IV.7. APT

IV.7.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'équipe d'Apt dispose de 2 ETP, elle se compose au 31 décembre de deux éducatrices spécialisées diplômées : une professionnelle qui intervient sur Apt depuis 2019 et une seconde ayant intégré l'équipe courant 2023.

Un local d'équipe a été inauguré en mai 2023. Situé en plein centre-ville, celui-ci est un point de chute pour l'équipe éducative et permet d'accueillir à la fois les partenaires et les jeunes ainsi que leurs familles dans un cadre chaleureux et discret, à l'écart du quartier d'habitation des jeunes, permettant la confidentialité des entretiens individuels.

IV.7.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Apt est une commune 12 325 habitants située dans l'extrême sud Vaucluse, à la frontière du département des Alpes de Haute Provence.

La paupérisation de la population aptésienne est en augmentation. Les villages alentours reflètent une économie modeste et/ou bourgeoise (notamment agriculture) à l'inverse du centre-ville qui est plus pauvre. Pendant la période estivale, se côtoient un tourisme aisé et une population locale plus précaire. Les quartiers prioritaires se composent du centre-ville, du quartier de Saint Joseph, du quartier de la Marguerite et du quartier Saint Michel. Les habitants des quartiers prioritaires représentent 26% de la population générale.

Le territoire d'Apt est démuné de services de soins de proximité. Il n'y a pas de maternité, de médecins généralistes, d'orthophonistes, d'addictologues, de psychiatres ou de psychologues.

Nous notons, malgré un certain nombre de partenaires mobilisés, une certaine méconnaissance des missions de chacun et un manque de coordination des différentes interventions à l'échelle de la commune et en particulier auprès du public jeune.

Le décrochage scolaire, et/ou la déscolarisation sont importants dès le plus jeune âge et ce phénomène est renforcé par l'absence de dispositif de prise en charge de prévention, de soin et d'apprentissage spécialisé (orthophonistes, psychomotriciens...). Le Programme de Réussite Educative (PRE) a été réactivé en 2023.

La cité scolaire (collège /lycée) est une structure combinée, ouverte sur la ville, rencontrant des phénomènes de violences à l'intérieur de l'établissement. Il est évoqué un manque de moyen d'encadrement en interne, et une difficulté à repérer les différents partenaires du territoire qui pourraient être sollicités. Le collège privé Jeanne d'Arc est aussi présent en centre-ville ainsi que deux écoles primaires publiques.

La ville ne dispose pas d'accueil jeune, ce qui conduit à des regroupements dans l'espace public, à la sortie des cours avec, parfois des nuisances et incivilités (ex : regroupements dans et autour de la médiathèque en fin d'année).

Une population des gens du voyage s'est sédentarisée en périphérie de la ville sur le terrain de Roquefure, site posant aujourd'hui de graves problèmes sanitaires. Cette population est éloignée des dispositifs de droit commun.

Apt dispose d'un réseau d'acteurs socio-culturels mobilisé sur le territoire mais plutôt orienté sur les quartiers de Saint Joseph et la Marguerite en raison de leur positionnement géographique : Le **centre social Maison Bonhomme** et la **MJC**, située à proximité du Centre-ville, proposent des activités de loisirs et des actions thématiques mais les publics jeunes issus des QPV y accèdent peu, le **centre aéré Bosque** situé en périphérie de la ville.

Le quartier Saint Michel, excentré de la ville, ne dispose d'aucune structure hormis une crèche et une école. Une navette reliant St Michel au centre-ville a été mise en place pour faciliter la mobilité des habitants et désenclaver le quartier. Les logements en copropriété (anciens logements des légionnaires) présentent des fragilités de construction. Un bâtiment a été classé en péril en 2023 et évacué en urgence.

L'enclavement du territoire et le manque de services de proximité engendrent un sentiment d'isolement notamment chez les jeunes ne disposant pas de moyens de locomotion. La question de la mobilité et de fait les projections vers des projets professionnels et/ou de formations sont complexifiées par cette donnée. En parallèle, le bassin de l'emploi est pauvre. Les choix de formations et d'orientations vers un métier à proximité sont limités.

L'association d'habitants "**Vivre Ensemble à St Michel**" se développe et anime notamment le jardin partagé. L'épicerie de quartier, lieu de regroupement des jeunes, a fermé fin 2023.

Il existe un accueil jeune accueillant uniquement les mineurs et notamment les jeunes en classe primaire. Un city stade avec des jeux pour enfant et un stade en herbe est un lieu vivant à plusieurs tranches horaires de la journée. Ce lieu se dégrade au fil du temps (grillage cassé, barrière brûlée). Un accès loisir se situe au cœur du quartier, avec une salle de boxe.

Le réseau de stupéfiants est peu visible sur l'ensemble du territoire et semble se répartir entre les différents secteurs de la commune en fonction des produits illicites vendus.

Le quartier de Saint Michel et les jeunes y résidant sont particulièrement stigmatisés dans le discours des Aptois et leurs regroupements inquiètent et participent au sentiment d'insécurité ressenti par certains habitants.

IV.7.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

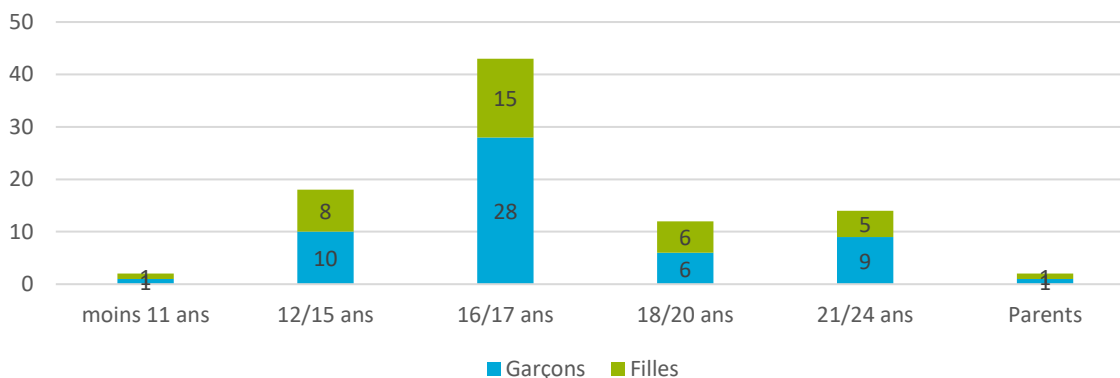
En 2023, l'équipe a accompagné **91** jeunes dont **69** nouveaux.

Le renforcement de l'équipe à 2 ETP a permis d'accélérer son implantation au sein du territoire et son identification auprès des jeunes et des partenaires.

Les filles représentent **40%** des jeunes accompagnés (**36**) contre **60%** de garçons (**55**).

Les moins de 18 ans représentent 70% des jeunes connus en 2023. La tranche d'âge la plus représentée concerne les jeunes entre 16 et 18 ans.

Nombre de jeunes accompagnés en 2023
Répartition par sexe et tranches d'âge



IV.7.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.7.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'intervention

Sur les 69 jeunes nouvellement rencontrés en 2023, on constate que **la plupart a été rencontrée via les temps de travail de rue et de présence sociale** (60% des nouvelles rencontres) :

- **42** jeunes rencontrés en présence sociale ;
- **18** jeunes orientés par un partenaire (Cité scolaire, PRE, EDES) ;
- **9** jeunes orientés par des tiers : personnes ressources (4), autres jeunes (2) et famille (4).

L'équipe est aujourd'hui parfaitement identifiée et les relations partenariales sont fluides. L'installation dans un local au centre-ville a permis aux acteurs sociaux de la ville d'orienter plus facilement les jeunes vers l'équipe de prévention spécialisée.

Les accompagnements individuels sont majoritaires, sur les 91 jeunes connues et accompagnés :

- **77** étaient accompagnés de manière individuelle uniquement,
- **8** étaient accompagnés de manière individuelle et collective,
- **6** étaient en *accroche* ou en *maintien* du lien.

IV.7.4.2 Le travail de rue

Le binôme de prévention priorise ses temps de présence sociale sur le quartier **Saint Michel** et au **Centre-Ville** en y assurant une présence régulière, deux fois par semaine en fin d'après-midi. Les tours de rue se font parfois en horaires décalés en fonction des périodes de l'année et du rassemblement des jeunes (pendant les vacances scolaires, l'été, lors du ramadan...).

Saint Michel

L'équipe a partagé de nombreux temps d'échanges aux abords de l'épicerie du quartier avec un groupe de jeunes âgés de 14-24 ans, jusqu'en fin d'été. Ces liens ont permis de faire émerger des demandes qui ont conduit à des accompagnements individuels.

Après cette période, de nombreux événements (violents et délictueux) se sont déroulés impliquant plusieurs jeunes du quartier. A partir de là, les liens entre les jeunes et les éducatrices se sont distendus. Cependant, l'équipe continue de se rendre visible et disponible et maintient le lien avec le groupe.

Centre-ville

Les éducatrices rencontrent fréquemment des groupes de jeunes scolarisés à la cité scolaire. Leurs déplacements se réalisent entre les abords de l'établissement scolaire et les structures telles que la MJC et la médiathèque ou des lieux tels que le jardin public ou des places publiques dans la ville. Les principales problématiques rencontrées sont du décrochage scolaire, des souffrances psychiques et des conduites à risques souvent liées à des carences éducatives et affectives.

L'équipe a repéré un collectif de jeune garçon qui semblerait pris par le trafic de stupéfiants, engendrant régulièrement des opérations menées par la gendarmerie et la police municipale. Au cours de l'année 2023, l'équipe a pu assister à de nombreuses interpellations, contribuant parfois au sentiment d'insécurité pour les acteurs sociaux, les commerçants, les habitants et les jeunes.

La Médiathèque :

La Médiathèque a fait état de difficultés concernant l'accueil du public jeune, notamment en identifiant des regroupements de jeunes mineurs au sortir de l'établissement scolaire (scolarisés régulièrement et rejoints par ceux en rupture) sur sa structure avec des débordements de type incivilité.

L'intervention ponctuelle de la police municipale puis la présence d'un vigile au sein des locaux de la médiathèque avaient également atteints leurs limites, dans la compréhension, et de fait, la gestion de ce phénomène de regroupements de jeunes.

Une convention entre la ville d'Apt et le Service de prévention spécialisée a ainsi été contractualisée afin d'appréhender cette problématique jeunesse dans le cadre d'un partenariat formalisé.

L'équipe a assuré une présence les mardis et vendredis de 15h à 17h dans les locaux de la médiathèque ainsi qu'aux abords de la médiathèque et de la MJC.

Cette présence a permis de créer du lien avec les jeunes et de mieux identifier leurs besoins : disposer d'un lieu pour se retrouver entre amis pour échanger librement, travailler ou écouter de la musique encadrés par un animateur ; être considéré par les acteurs de la ville dans leur identité et potentialité (par exemple : refus de stage sur le territoire nourrissant la désillusion, le sentiment d'exclusion) ; besoins d'accompagnements individuels en terme d'insertion professionnelle et mobilité (sollicitations directes).

Parallèlement, la collaboration avec les professionnels de la médiathèque a été particulièrement positive. Elle a permis de mieux faire connaître nos missions et facilite les orientations de certaines situations vers l'équipe de prévention.

Quartiers Saint Joseph, Saint Antoine, La Marguerite

L'intervention sur ces quartiers n'ayant pas été ciblée comme prioritaire, l'équipe de prévention se rend au moins une fois par semaine dans ces quartiers, dans le cadre de la veille.

IV.7.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

L'équipe a organisé plusieurs actions collectives :

- 1 séjour éducatif (Ardèche) de 5 jours = 4 jeunes ;
- 6 sorties spontanées ;
- 3 chantiers Scop'Ado 10 jours = 6 jeunes.



Chantier d'embellissement du jardin partagé

Nous avons été sollicités par la mairie et par l'association "Vivre ensemble à St Michel " pour réaliser un projet autour de l'embellissement du jardin partagé de Saint Michel.

Dans le cadre de ce projet, nous avons réalisé avec 4 jeunes un chantier Scop'Ado afin de créer des affiches et des flyers (outils de communication) pour convier les habitants à une animation de rue, nous les avons distribués au sein du quartier sous un format de porte à porte. Lors de cette animation de rue, nous avons réalisé la décoration du panneau de présentation du jardin et avons créé une niche à oiseau avec l'éducateur technique du service. En continuité, nous avons rénové le jardin partagé avec les quatre jeunes (plantation de haie, débroussaillages, entretien des espaces vert, enduit de parpaing du portail et pose du panneau de présentation et d'affichage).

Pour finir, nous avons fait l'inauguration du jardin partagé avec les partenaires, les habitants et les jeunes avec un diaporama en support. Ce projet nous a permis de faire des projections pour continuer à contribuer à l'embellissement du quartier. Ce projet a aussi permis de faire du lien entre les jeunes (souvent stigmatisés), les habitants et les partenaires. Les jeunes ont pu être valorisés par l'ensemble des acteurs.

IV.7.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, 85 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

5 d'entre eux bénéficiaient d'une mesure d'assistance éducative, 2 étaient « Sortant ASE », 1 était suivi par la PJJ.

L. est un garçon de 15 ans, repéré par l'équipe de prévention spécialisée en 2021 dans le cadre d'une Opération en Pied d'Immeuble. Il vit chez ses parents, sa situation scolaire est difficile (phobie scolaire et harcèlement) et son parcours parsemé de rupture, il est coupé de toute relation sociale.

Nous lui proposons de participer à un séjour sport durant l'été 2021. « L » participe volontairement et activement. Après ce séjour, L. prend de la distance avec l'équipe malgré nos sollicitations. En septembre 2023, nous sommes sollicités par l'AEMO au sujet de la situation de L., ce qui réactive le lien avec le jeune. Nous rattachons la relation avec L. dans le cadre d'accompagnement individuel et d'actions collective (chantier SCOPADO).

L. est dans l'adhésion, il a bien intégré le lien avec les éducateurs de la prévention spécialisée. Son parcours scolaire a été aménagé et allégé de manière qu'il soit moins à l'école et qu'il participe à de nombreux stages. L'AEMO a accompagné L. au CIO, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en petite enfance, à sa demande. Avec le soutien du proviseur adjoint de la Cité scolaire, il a pu réaliser un stage en lien avec ses projections. L. pourra accéder à un contrat d'apprentissage en petite enfance dans un établissement à Carpentras dès la rentrée 2024.

La prévention spécialisée soucieuse de toujours garder le lien avec L., lui a proposé des activités sportives sous un format de sorties spontanées à sa demande et aussi des entretiens individuels qui font émerger de nombreuses thématiques qui peuvent être des freins à la relation à l'autre. L. se sent en souffrance et en colère, nous lui avons proposé de rencontrer un professionnel pour un suivi psychologique mais il refuse. Nous allons pouvoir poursuivre le travail de collaboration avec l'AEMO afin de l'orienter vers un dispositif qui puisse lui convenir.

J. est une fille de 15 ans orientée vers l'équipe de prévention spécialisée par la Cité Scolaire au printemps 2022 (décrochage scolaire et violences, plusieurs exclusions). En parallèle, elle est repérée par l'équipe en centre-ville, seule, tard le soir.

Elle habite avec sa mère, elle-même isolée et en difficulté.

Des rencontres avec l'établissement scolaire sont organisées, l'équipe fait tiers entre la cité scolaire, la jeune et la mère.

La transmission d'une IP est travaillée avec la jeune, la mère et le collège, et un juge des enfants est saisi. L'équipe accompagne la jeune et sa mère à l'audience où est prononcée une mesure MJIE. Dans l'attente que cette mesure soit exercée, il est convenu de maintenir le lien avec J. en accord avec la mère.

J. est mobilisée sur un chantier sur du temps scolaire (mars 2023) : aménagement du nouveau local (choix des agencements, de la décoration, aménagement...), participation à l'inauguration (aide à la mise en place, au service) où elle rencontre les partenaires présents et est présentée à la Maire. J. adopte tout au long du chantier un comportement très adapté, elle se sent valorisée.

J. participe à un séjour éducatif en Ardèche (été 2023) autour de la découverte des métiers. Le rapport au collectif et au cadre est difficile, J. multiplie les crises et éprouve le besoin de s'isoler du groupe et de se soustraire à la surveillance des éducatrices. Malgré la relation instaurée et l'accompagnement éducatif mis en place en lien avec la mère, le comportement de J. reste problématique et beaucoup de choses restent à travailler.

Depuis, elle a déménagé à Sorgues avec sa mère mais maintient le lien avec l'équipe qui lui a proposé de faire le lien avec l'équipe de Sorgues mais, pour le moment, elle ne s'en est pas emparée.

IV.8. ISLE SUR LA SORGUE

IV.8.1. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

La réorganisation du service opérée en 2022 a permis d'affecter 2 ETP au territoire de l'Isle-sur-la-Sorgue auparavant doté de 0.5 ETP seulement. Ces deux postes sont occupés depuis septembre 2022 par deux moniteurs éducateurs en cours de VAE DEES.

Un nouveau local a été inauguré en mars 2023, il se situe sur un axe de passage important du public jeune qui rejoint le Centre-ville. Sa configuration permet l'accueil de groupes et dispose d'un bureau pour conduire des entretiens individuels.

IV.8.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

L'Isle-sur-la-Sorgue siège de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse est une commune de 20 531 habitants qui a connu une forte croissante démographique. Deuxième ville touristique du Vaucluse, la commune reçoit par ailleurs 10 000 visiteurs par jour en moyenne.

La ville se caractérise par :

- un vieillissement de la population en augmentation constante (29.3% ont + de 60 ans.) ;
- une surreprésentation des familles monoparentales (18.2% contre 16.6% en Vaucluse et 15.9% en France) qui représentent 43% de la population des QPV de la commune ;
- 43% des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi ;
- En 2021, la population totale vivant en quartier prioritaire est de 1044 habitants.

L'Isle-Sur-la-Sorgue est une ville à taille humaine, bien équipée et riche d'une dynamique partenariale importante. Elle est dotée de plusieurs équipements jeunesse, notamment :

- Un service Jeunesse portant l'Accueil Jeunes et un PIJ très actif ;
- Le centre social La Cigarette ;
- La permanence de la Maison des Adolescents (Espace parentalité) une après-midi par semaine, ne semble pas parfaitement identifiée par les jeunes.

Plusieurs réseaux et instances inter-institutionnelles font vivre cette dynamique locale et contribuent à la bonne identification des missions de chacun et à la fluidité des relations : le *Réseau des Services Publics*, le *Groupe Jeunesse* (réunissant les principaux acteurs jeunesse de la Ville), le CLSPD.

La plupart des organismes publics (pôle emploi, CAF, impôts) et des structures sanitaires et sociales (structure d'hébergement, bilans Sécurité Sociale) se situent à Cavillon ou à Avignon. La question de la mobilité est un véritable frein à l'accès aux droits et à l'insertion.

La ville est dotée de plusieurs établissements scolaires : le collège Jean-Bouin, le collège Jean-Garcin, le lycée polyvalent Alphonse-Benoît et le lycée professionnel agricole La Ricarde.

L'équipe observe les caractéristiques suivantes :

- Un nombre important de jeunes mères isolées et des familles nombreuses, des parents en difficultés dans l'exercice de leurs fonctions parentales ;
- Des adolescents inscrits dans des conduites à risques, des actes d'incivilités récurrents sont relevés dans certains secteurs, une banalisation de ces conduites dans le discours des jeunes ;
- Nous rencontrons des jeunes originaires d'autres communes, voire d'autres départements (Gard et Bouche du Rhône) venus pour "exécuter des contrats" dans le cadre du réseau de stupéfiants. Ces jeunes sont par ailleurs logés le temps de leur présence sur le territoire, en particulier au sein des QPV. Néanmoins, depuis l'été 2023, nous observons que les jeunes impliqués dans le trafic sont majoritairement originaires de la commune et qu'il y a moins de jeunes venant de l'extérieur.
- Nombres de jeunes sont concernés par des problèmes de santé mentale. En l'absence de CMP, ils sont contraints de se déplacer à Cavillon, ce qui pour certains d'entre eux reste difficile.

Les regroupements de jeunes se situent principalement en Centre-ville et au parc municipal. Les jeunes subissent la pression du trafic et évitent de rester sur leur quartier pour ne pas y être enrôlé. Le city stade de Rebenas est un espace très investi par les jeunes de 9-13 ans, souvent sans surveillance et/ou présence d'adulte. Le Parc P. Gauthier, Partage des eaux et la piscine municipale sont également des lieux très fréquentés par les jeunes de manière générale, notamment en période estivale. Les plus de 18 ans qui ne peuvent plus bénéficier de l'offre de l'accueil jeune expriment des besoins d'accès aux loisirs et d'accompagnement, et sont en demande de lien social.

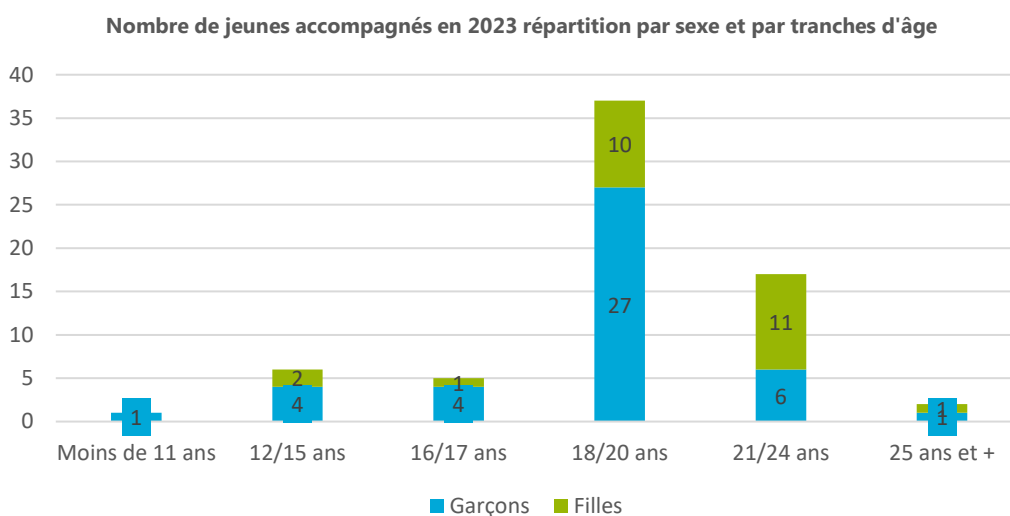
IV.8.3. LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2023, l'équipe a accompagné **68** jeunes dont **58** nouveaux.

Les filles représentent **37%** des jeunes accompagnés (**25**) contre **63%** de garçons (**43**).

La tranche d'âge la plus représentée est la tranche des 18-20 ans.

Les moins de 18 ans ne représentent que 18% des jeunes connus et accompagnés.



IV.8.4. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

IV.8.4.1 Origine de la rencontre et modalités d'accompagnement

La majorité des jeunes nouvellement rencontrée cette année l'a été suite à l'orientation d'un partenaire (3 jeunes sur 5 environ), principalement la mission locale.

Sur les 58 jeunes nouvellement rencontrés en 2023 :

- **39** ont été orientés par des partenaires ;
- **14** ont été rencontrés pendant les temps de présence sociale ;
- **3** jeunes ont fait la démarche personnelle de contacter l'équipe ;
- **2** ont été orientés par des tiers.

L'équipe étant en démarche d'implantation sur le territoire, le collectif a constitué un support riche pour favoriser l'établissement d'un lien de confiance et l'instauration d'une relation éducative.

Sur les 68 jeunes connus et accompagnés en 2023 :

- **26** étaient accompagnés sur du collectif uniquement ;
- **24** bénéficiaient d'actions éducatives individuelles et collectives ;
- **18** des jeunes étaient accompagnés de manière individuelle uniquement.

IV.8.4.2 Le travail de rue

Le travail de rue s'organise principalement sur la tranche 11h – 15h, sur les lieux de passage des collégiens et lycéens autour de la pause méridienne. Il s'organise également en fin de journée jusqu'à 20h / 22h.

Les principaux lieux ciblés sont : le Centre-ville, les quartiers Rebenas, Vallades et Clos St Michel, l'Intermarché, le restaurant Mc Donald's, les abords du lycées Benoit où se croisent lycéens et collégiens, le parc Gaultier et, l'été, le Partage des Eaux.

Le travail de rue au cœur des quartiers QPV n'est pas prioritaire car on observe que les jeunes qui y habitent préfèrent se retrouver à l'extérieur du quartier.

On y retrouve principalement les jeunes impliqués dans le trafic, et en fonction des saisons et des horaires, quelques parents et enfants (6-11 ans) qui jouent dans le City stade.

Des temps de présence sociale sont organisés dans le cadre des événements organisés par la Ville et les partenaires jeunesse.

Plusieurs groupes de jeunes sont identifiés par l'équipe avec une attention particulière sur deux d'entre eux :

- Un groupe de 14-16 ans, dans des situations à risques et incivilités, très visible et mobile sur la ville ;
- Un groupe de jeunes hommes de plus de 18 ans, dans des activités de survie, ils sollicitent les dispositifs existants mais ne parviennent pas à s'inscrire dans un projet de manière stable.

Les jeunes rencontrés dans le cadre du travail de rue sont très majoritairement des garçons (74%) âgés en moyenne de 19 ans.

IV.8.4.3 Les actions et accompagnements collectifs

En 2023, les actions collectives ont concerné **50** jeunes :

2 ateliers réguliers :

- Un atelier dessin : majoritairement fréquenté par des filles connues en travail de rue ou orientées par la Mission locale. Le support du dessin est avant tout un prétexte pour créer la rencontre et favoriser les échanges qui portent beaucoup sur les relations affectives et sexuelles.
- Un atelier rap/atelier d'écriture : investi par un groupe de garçons connus par le biais du travail de rue et par cooptation entre jeunes, cet atelier permet de travailler sur leur vécu à partir de leurs écrits.

Ces ateliers n'ont pas pour objectif de transmettre des compétences et des savoirs techniques mais constituent un support à la relation éducative. Ils offrent un prétexte à se rencontrer et permettent aux jeunes de s'exprimer dans un cadre sécurisant.

Des actions collectives ponctuelles :

4 chantiers éducatifs / Scop'Ado (6 jeunes concernés) :

- Décoration du nouveau local ;
- Inauguration du local (service buffet) ;
- Espaces verts sur le site de la Verdière (siège du service) ;
- Co-animation de l'atelier Rap/Atelier d'écriture par un jeune accompagné par l'équipe.

IV.8.4.4 Les accompagnements Individuels

En 2023, **42** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Au moins 7 d'entre eux bénéficiaient d'un suivi au titre de la protection de l'enfance, 2 étaient « sortants de l'ASE » et 4 étaient suivis par la PJJ.

- La santé : 22 jeunes concernés ;
- L'insertion professionnelle : 12 jeunes concernés ;
- L'accès aux Loisirs / sport / Culture : 10 jeunes concernés.

L'accompagnement de « W »

W. vit seul avec sa mère (mère isolée) sur un QPV de la ville, il a 18 ans quand l'équipe le rencontre en janvier 2023, en travail de rue.

Passionné par le Rap, il pratique depuis plusieurs années et a fait quelques scènes. Sa scolarité est interrompue après deux échecs au Bac. S'estimant en surpoids, il manque de confiance en lui, il est très isolé dans le quartier, se réfugie derrière son personnage de scène et est peu autonome.

L'équipe le positionne comme personne ressource dans le cadre de l'atelier rap sous forme de chantier éducatif : accompagnement du groupe, transmission de son expérience, rencontre des partenaires (Traces de poète).

Ce projet lui permet de gagner en confiance et le valorise. Découvrant une appétence pour les métiers de la relation humaine, ce chantier ouvre sur un accompagnement individuel et des projets en termes d'insertion professionnelle : démarches administratives, Mission Locale...

Malgré tout, W. reste fragile et ses relations aux autres, en dehors du contexte artistique, restent problématiques. L'équipe poursuit l'accompagnement, en particulier sur la question de la santé, pour lui permettre de gagner en estime de soi, en autonomie, à mieux se connaître lui-même et prendre soin de lui.

IV.8.4.5 Actions partenariales et dynamique de territoire

L'équipe participe activement aux différents réseaux de partenaires : le *Réseau des Services Publics*, le *Groupe Jeunesse* (réunissant les principaux acteurs jeunesse de la Ville), les réunions du CLSPD.

L'équipe a accompagné des jeunes dans le cadre de plusieurs actions partenariales, notamment :

- Les Olympiades (action inter-services ADVSEA) ;
- Soirée foot organisée par *l'Accueil Jeunes* avec la participation de la police municipale, la gendarmerie, les pompiers, des établissements de l'action sociale, les établissements scolaires.

Elle travaille en liens étroits avec l'accueil Jeunes, l'association Le Village ou le centre social La Cigarette (Orientations sur la mise à disposition des vélos et accès aux droits via France Service).

Dans le cadre de son partenariat avec la Mission Locale, l'équipe accueille, tous les trimestres, un groupe de jeunes dans le cadre du CEJ (Contrat Engagement Jeune) pour leur présenter le métier d'éducateur et les missions de la prévention spécialisée. Cette action a ouvert sur plusieurs accompagnements (en moyenne 2-3 jeunes par groupe reviennent ensuite nous solliciter).

L'équipe est en lien avec les collèges du territoire et des rencontres ont été organisées, néanmoins, aucune action partenariale n'est mise en place au niveau opérationnel. L'équipe du collège oriente régulièrement des situations individuelles préoccupantes à l'Accueil Jeunes qui renvoie, quand nécessaire, vers l'équipe de prévention spécialisée.

V. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES

A l'heure où nous finalisons la rédaction de ce rapport d'activité, nous venons d'être informés de la cessation de notre activité sur les territoires du secteur Sud, à savoir les communes de Cavaillon, Apt et l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette année 2024 sera donc en partie occupée à la gestion de cette situation : finaliser les accompagnements en cours, passer les relais aux partenaires, régler les questions logistiques et accompagner les salariés et salariées concernés.

Cette décision va impacter l'organisation et la dynamique impulsée au niveau du service et nécessitera de s'adapter à cette nouvelle configuration.

Les travaux projetés fin 2023 seront néanmoins poursuivis :

- Projet de formation sur la posture éducative en prévention spécialisée qui viendra soutenir le besoin d'harmonisation des pratiques et de réflexion autour de notre identité de service.
- Mise en place d'un accompagnement des salariés souhaitant se lancer dans une démarche de VAE
- Mise en œuvre de groupes de travail sur l'utilisation du logiciel Traject pour affiner le recueil et l'exploitation des données relatives à l'activité
- Poursuite de la réorganisation de l'équipe administrative : redéfinition des postes de chacune pour une meilleure organisation et communication interne

La stabilisation des équipes et l'accompagnement des salariés dans le développement et la valorisation de leurs compétences restera un enjeu fort pour garantir la cohésion des équipes et la qualité de nos interventions.

Le développement et l'animation du partenariat reste également un axe de travail majeur :

- Poursuite des rencontres régulières et des collaborations étroites avec nos partenaires institutionnels principaux : EDeS, PJJ, Éducation nationale
- Développement de notre réseau partenarial autour des questions de santé notamment les questions de santé mentale et les relations affectives et sexuelles / violences sexuelles dont la prostitution
- Réactivation du partenariat avec les bailleurs sociaux pour développer des actions autour du développement social local, sous forme notamment de chantiers éducatifs

Une attention particulière sera accordée aux jeunes en situation de particulière vulnérabilité :

- Publics féminins
- Jeunes en situation de handicap
- Jeunes victimes ou auteurs de violence
- Jeunes bénéficiant ou ayant bénéficié d'une mesure de protection

Le 28 février 2024

L'équipe de direction